

Bulletin municipal

2024

Mairie d'Aurec-sur-Loire

AUREC
SUR LOIRE

L'ÉDITO DU MAIRE



Aurec, une ville où il fait bon vivre

La reconnaissance de la qualité de gestion et de vie de notre ville est confirmée par l'obtention de classements favorables et de labels officiels.

Le label *Villes et villages où il fait bon vivre* nous classe 1^{ers} de notre catégorie en Haute-Loire, 4^{es} sur l'ensemble des 257 communes altiligériennes et 1 247^{es} sur les 34 820 communes françaises.

L'obtention du titre *Fabrique de territoire* récompense le château d'Aurec-sur-Loire, son projet et sa gestion.

En 2023, c'est l'unique lieu labellisé en Haute-Loire.

La création par l'État d'un accueil *France Services* va renforcer l'offre de services publics aux Aurécois.

Le renouvellement de la reconnaissance *Territoire d'excellence pleine nature*, le label national *Terre saine...* Ce sont autant de démarches qui soulignent l'évolution favorable de notre ville.

Cette reconnaissance est aussi confirmée par les nouveaux arrivants qui choisissent souvent de privilégier notre territoire sur les critères de vie au quotidien.

Apprécier la chance que nous avons de vivre ici, la mesurer et la comparer permet de comprendre le chemin parcouru, et celui qu'il nous reste à accomplir.



Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2024



Une belle équipe

L'équipe municipale est le moteur de ce développement positif.

Covid-19, inflation, explosion du coût de l'énergie, emprunts aux taux élevés... C'est un mandat dans un climat de tension et de difficultés.

Les connaissances, l'expérience et le savoir-faire des « anciens élus » apportent de la stabilité, permettent de garder le cap et de continuer à investir pour préparer l'avenir, en gardant des finances saines sans avoir recours à des impôts communaux nouveaux.

Aux deux tiers du mandat, 4 ans déjà, les nouveaux élus se sont intégrés. Ils apportent de l'énergie, de la diversité et de nouvelles compétences. Ils enrichissent humainement notre conseil municipal.

Je suis fier d'animer cette équipe municipale. J'ai la conviction qu'elle a toutes les qualités pour porter encore longtemps les couleurs d'Aurec, et améliorer le quotidien de chacune et chacun.

Je remercie l'ensemble de nos collaborateurs qui mettent en œuvre avec talent et efficacité nos orientations.

Des engagements respectés

Nous avons réalisé une grande partie de notre programme, et engagé l'intégralité ; vous le découvrirez en parcourant ce Bulletin municipal que je vous invite à lire avec attention.

Environnement et écologie

Biodiversité, milieux naturels protégés (Natura 2000), plantation, renaturation, parcs, entretien écologique des espaces publics, développement des énergies renouvelables, autopartage, circuits courts et bio (marché et restauration scolaire)... Nous assumons une accélération forte de nos actions visant à un meilleur équilibre entre l'Homme et son environnement naturel ainsi qu'à la protection de ce dernier.



C'est une écologie positive, dans l'action, concrète et sans intégrisme, intégrant la dimension sociale loin de ceux qui, sans accepter la volonté des Aurécois, multiplient les recours juridictionnels.

L'avenir de la MJC

Les missions de la MJC sont indispensables à la cité : création de lien social, accueil des jeunes, culture.... L'institution traverse cependant une double crise : un fonctionnement structurellement déficitaire et la nécessité d'une reconstruction d'un bâtiment vieillissant.

Les premières études de réhabilitation révèlent un coût hors de proportion pour la commune (10 millions d'euros d'investissement dans cette période d'explosion des coûts et du crédit). Nous devons retravailler pour proposer un projet réaliste à la mesure de nos moyens.

La MJC, la Mairie, la Communauté de Communes Loire Semène et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) travaillent à la réécriture d'un projet pour l'avenir. Le financement de la MJC est essentiellement sur de l'argent public. Ses objectifs futurs doivent donc être accompagnés d'un niveau de financement annuel supportable par les partenaires.

Afin de consolider le niveau de notre engagement, nous souhaitons vous consulter pour connaître la motivation des Aurécois et leur souhait.

À chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite une bonne lecture et une très belle année 2024 !

Claude Vial
Maire d'Aurec-sur-Loire

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS

La Mairie maintient ses effectifs



En 2023, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a accueilli 10 nouveaux agents. Dans le détail, ce sont 6 agents intégrés dans les écoles ou à la restauration scolaire, 2 au sein des services techniques et 2 dans les services administratifs. L'ensemble du personnel recruté vient combler des départs.



**Kévin
ROCHE-VARENNES**

Agent technique

Depuis le 2 janv. 2023

Kévin Roche-Varennès a intégré les services techniques le 2 janvier 2023. Au quotidien, il exerce les missions d'entretien et de valorisation des espaces verts et naturels de la commune d'Aurec-sur-Loire.



**Yoann
BÉAL**

Agent technique

Depuis le 6 mars 2023

Yoann Béal exerce les missions d'entretien et de valorisation des espaces verts et naturels de la commune. Il assure la conduite d'engins (tracteur, mini-pelle...) pour effectuer, entre autres, des travaux de terrassement.

Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2024



**Amandine
CHIRON**

ATSEM

Depuis le 26 janv. 2023

À l'école maternelle publique, Amandine Chiron assiste l'enseignant de manière technique et éducative. Pendant le temps scolaire, ses missions sont variées : accueil, animation, accompagnement, surveillance, hygiène...



**Christine
LUNETTA**

Chargée d'accueil

Depuis le 3 avril 2023

Intégrée au sein du pôle Population et État civil, Christine Lunetta assure l'accueil physique et téléphonique des administrés et de tout type de publics. Elle participe, en outre, aux missions diverses du service.



**Sophie
GOUBIER**

Accompagnatrice
scolaire
Depuis le 2 mai 2023

Sophie Goubier accompagne et surveille les écoliers pendant le temps de midi dans la cour et au restaurant scolaire. Elle aide au service du repas et accompagne les enfants durant le temps de repas.



**Nadège
BRUNEL**

Secrétaire du pôle
Technique et Urbanisme
Depuis le 19 juin 2023

Nadège Brunel gère le volet administratif du pôle Technique (bons de commande, suivi avec les prestataires...). En parallèle, elle suit les dossiers d'urbanisme, en lien avec le service instructeur, le Pays de la Jeune Loire.



**Siham
NAIDJI**

Accompagnatrice
scolaire
Depuis le 22 juin 2023

Siham Naidji accompagne et surveille les écoliers pendant le temps de midi dans la cour et au restaurant scolaire. Elle aide au service du repas et assure la surveillance et l'animation des temps d'activités à la garderie.



**Nelly
GIORDANENGO**

Accompagnatrice
scolaire
Depuis le 30 août 2023

Nelly Giordanengo accompagne et surveille les écoliers pendant le temps de midi dans la cour et au restaurant scolaire. Elle aide au service du repas et accompagne les enfants durant le temps de repas.



**Marion
HÉRISON**

ATSEM
Depuis le 6 nov. 2023

Marion Hérison assiste l'enseignant d'école maternelle de manière technique et éducative. Pendant le temps scolaire, ses missions sont variées : accueil, animation, accompagnement, surveillance, hygiène...



**Fanny
SERVANT**

ATSEM
Depuis le 6 nov. 2023

À l'école maternelle publique, Fanny Servant assiste l'enseignant de manière technique et éducative. Pendant le temps scolaire, ses missions sont variées : accueil, animation, accompagnement, surveillance, hygiène...



Vos élus :
Nathalie Jolivet
Joëlle Gomez
Élisabeth Moulin
Christophe Devun

CCAS : quelles sont ses missions sociales ?

Comme chaque commune de plus de 1 500 habitants, Aurec-sur-Loire a un Centre Communal d'Action Sociale.

Établissement public communal doté d'un budget propre (95 612,34€ en 2023, 103 204,43€ en 2022 et 89 243€ en 2021), le CCAS d'Aurec-sur-Loire permet à la commune d'agir sur le volet social. Chaque année, il instruit des demandes d'aide sociale, dont c'est la première mission. Le CCAS est donc l'acteur principal pour coordonner une réponse à des Aurécois se retrouvant en situation précaire pour couvrir les dépenses quotidiennes.

7 commissions et 26 aides financières octroyées

La délivrance d'aides financières s'effectue au cas par cas en fonction d'un barème établi et voté par le Conseil d'administration. En 2023, celui-ci s'est réuni 7 fois et 26 aides financières ont été allouées à des foyers aurécois.



Mais aussi...

Depuis 2020, à l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS d'Aurec-sur-Loire distribue aux 70 ans et plus des bons cadeaux (les *Auros*) à utiliser dans les commerces aurécois. Le volet financier n'est pas le seul sur lequel le CCAS intervient. Fin juin 2023, il a permis à un couple d'être relogé sur la commune à la suite de l'incendie de sa maison à Malvalette, au lieu-dit Mayol.

Banque Alimentaire : chiffres-clés en 2023



Face à la précarité alimentaire, la Banque Alimentaire fonctionne toute l'année.

En 2023, les denrées alimentaires récoltées à la Banque Alimentaire de Monistrol-sur-Loire ont été distribuées à 18 familles bénéficiaires aurécoises, ce qui représente 30 adultes et 17 enfants. Toute l'équipe remercie les précieux donateurs qui permettent de pouvoir rassembler autant de marchandises ! En parallèle, le CCAS d'Aurec-sur-Loire permet d'acheter des fruits et légumes, veloutés, coulis et divers plats cuisinés auprès de l'association Au Fil de l'Eau (pour 1 241,95€ en 2023).

Le saviez-vous ? 11 tonnes de denrées ont été récoltées sur l'Yssingelais lors de la collecte nationale de la Banque Alimentaire (25 et 26 novembre 2023).



Restos du Cœur : un nouveau local

C'est le 20 novembre 2023 que la campagne d'hiver 2023/2024 des Restos du Cœur a débuté. Anciennement installée à la MJC, l'antenne aurécoise de l'association a sollicité la Mairie afin de trouver un nouveau local dédié à leurs missions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. L'équipe municipale a mis gracieusement à disposition un local de 75m² situé rue des Allières et partagé avec l'Union Locale des Retraités CGT d'Aurec-sur-Loire. Cet emménagement permet aux Restos du Cœur d'être dans le centre-ville et ainsi de mieux accueillir la vingtaine de familles bénéficiaires.

Contact et rendez-vous : 06 83 08 47 45



30 Auros pour nos aînés

Pour la 4^e année consécutive, la Mairie d'Aurec-sur-Loire et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont renouvelé l'opération solidaire de distribution des *Auros* ! Près de 1 000 Aurécoises et Aurécois de 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales ont ainsi reçu 30 *Auros* (soit 30€) à dépenser dans les commerces locaux. Car, ce dispositif solidaire permet aussi bien de donner du pouvoir d'achat aux aînés que de dynamiser le commerce aurécois à l'approche des fêtes de fin d'année.

Pour rappel, les bénéficiaires ont jusqu'au 1^{er} mars 2024 pour utiliser leurs *Auros* dans les magasins participants.



Mieux lutter contre la canicule

Depuis 2020, l'équipe municipale a été amenée à agir sur des situations de crise et d'urgence comme l'épidémie de Covid-19 et les épisodes de sécheresse. D'année en année, les périodes de fortes chaleurs s'intensifient et fragilisent les seniors, les personnes en situation de handicap, les femmes enceintes, les nourissons... À l'avenir, le Centre Communal d'Action Sociale souhaite formaliser un plan canicule qui concernerait ces personnes vulnérables. En périodes de canicule, le CCAS veillerait ainsi à leur bonne santé. Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche, contactez la Mairie d'Aurec-sur-Loire au 04 77 35 40 13 ou à mairie@mairie-aurec.fr.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



La surveillance de la base de loisirs l'été

Chaque été, le policier municipal et l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont amenés à travailler les week-ends ou en soirée afin d'assurer une présence 7j/7 et en nocturne. De juin à septembre, ils assurent la surveillance de la base de loisirs *Les Rives d'Aurec*. Accompagnés par des agents de sécurité, ils permettent aux familles de profiter du lieu et de ses activités de manière tranquille et apaisée.

Sur les bords de Loire, la police municipale réalise une forte présence pédagogique et mène des actions de prévention, comme l'interdiction des barbecues (depuis mars 2021).

Le stationnement du parking de la base est, lui aussi, régulièrement contrôlé.



Vidéoprotection : le déploiement continue

Aurec-sur-Loire est l'une des premières communes autiligériennes à avoir mis en place la vidéoprotection pour sécuriser les Aurécois et leurs biens. Aujourd'hui, la commune compte 37 caméras de vidéoprotection. Depuis 2022, 16 nouveaux dispositifs ont été mis en place pour mieux quadriller le territoire communal : zone industrielle (4 caméras), centre-bourg (4), base de loisirs (4), route de Bas-en-Basset (2), route des Sauvages (1) et mairie (1). En 2023, la Gendarmerie nationale a réquisitionné 20 fois les images de vidéoprotection. Ces éléments précieux ont participé à la résolution d'enquêtes.

Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2024

La police du quotidien

Régulièrement formée, la Police municipale est disponible pour répondre aux besoins des Aurécois. Elle intervient par de la pédagogie, de la sensibilisation et, en cas de récidive, de la répression.

Au quotidien, ses missions sont variées :

- Présence aux abords des écoles
- Aide et accès à la cantine scolaire
- Présence aux marchés, brocantes et événements sur la commune
- Contrôles d'urbanisme (autorisations, permis de construire, piscines...)
- Actions de médiation à la MJC et au foyer éducatif
- Suivi et entretien des caméras
- Lien avec la Gendarmerie nationale, les sapeurs-pompiers, le SAMU...
- Signalements et relevés d'anomalies sur la voie publique



En chiffres : le bilan des activités de la police municipale en 2023

241 Verbalisations

dont stationnements irréguliers ou gênants (117 : 70 sur le parking de la base de loisirs, 31 sur trottoirs et 16 sur places réservées aux personnes à mobilité réduite), excès de vitesse (15), infractions au panneau stop (10), sens interdits aux écoles (8)...

148 Réponses à des requérants

Écobuages, aboiements intempestifs, conflits de voisinage, salubrité publique, stationnements gênants...

80 Contrôles de vitesse

73 Assistances aux sapeurs-pompiers

Régulation de la circulation, assistance, sécurisation, décès...

33 Interpellations

dont conduites en état d'ivresse (7), sans permis (5) et sous stupéfiants (5), défauts d'assurance (4), vols à l'étalage (4), outrages (4), ports d'armes blanches (2), ivresse sur la voie publique (1) et usage de faux documents (1).

60 Constats d'urbanisme

Déclarations préalables de travaux, permis de construire, piscines...

13 Poses de scellés lors de crémations

11 Captures d'animaux en divagation

Animaux capturés et gardés avant leur remise aux propriétaires.



La surveillance de la Loire en chiffres

Depuis l'été 2023, la Police municipale est équipée d'une brigade fluviale sur la Loire. À la saison estivale, les agents sont ponctuellement présents afin de sécuriser le plan d'eau sur la partie communale, réduire les nuisances sonores sur la Loire et ses abords, faire des contrôles de sécurité de mise à l'eau des bateaux et favoriser les activités sportives douces.

Chiffres pour la saison estivale 2023 :

- 30 contrôles de jet ski et ski nautique (bruit, vitesse, équipements, permis...)
- 20 patrouilles d'une heure
- 4 assistances à plaisanciers en détresse
- 2 défauts de permis de jet ski
- Ramassage de débris flottants



Les écoles jouent le jeu du Développement durable !

À Aurec-sur-Loire, les futures générations et leurs enseignants sont régulièrement sensibilisés ou porteurs d'actions sur la thématique du Développement durable.

L'école Le Pré Vert labellisée E3D

Le 27 juin 2023, Patrick Brunon, conseiller pédagogique du rectorat, a reconnu l'école Le Pré Vert par le label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable) au niveau 3 (expertise). Cette labellisation récompense le travail de l'équipe pédagogique qui mène des projets variés avec les élèves : tri des déchets, récupération de l'eau pour le jardin de l'école, participation à un projet de reforestation, projets sur la biodiversité, travail sur le recyclage ou encore plantations à l'école et dans les classes.



Nettoyons la nature avec l'école Notre-Dame de la Faye

De la moyenne section au CM2, les élèves ont participé à l'opération *Nettoyons la nature* le 22 septembre 2023. Accompagnés par des parents, les écoliers ont investi différents lieux de la commune (MJC, bords de Loire, maison de retraite...) pour en ramasser les déchets. Les élèves étaient heureux de pouvoir participer à cet acte citoyen ! La Mairie d'Aurec-sur-Loire a appuyé cette opération en mettant à disposition une benne pour y déposer tous les sacs.

Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2024

Mais aussi...



Toute l'année, la Mairie d'Aurec-sur-Loire et les écoles favorisent le déploiement d'actions autour de la thématique du Développement durable. Dans ce cadre, une haie pédagogique a été plantée à l'école maternelle publique au printemps 2022 et des hôtels à insectes ont été installés dans les écoles primaires. En mars 2023, les élèves de maternelle ont été sensibilisés au compostage grâce au SICTOM Velay Pilat. Les tout-petits de l'école maternelle publique et du Relais Petite Enfance ont bénéficié d'une visite des serres municipales en mai 2023.

Restauration scolaire : un self collaboratif au gîte des Gorges de la Loire

Depuis bientôt 2 ans, le service de restauration scolaire s'est lancé dans le label qualité *Mon Restau Responsable*.

Il s'agissait alors d'améliorer la qualité du service en travaillant sur 4 piliers :

- Développement durable
- Bien-être des convives
- Qualité des produits et de la cuisine
- Engagement social

Sur l'année 2022/2023, une semaine du tri a permis de sensibiliser et d'accompagner les élèves dans ces nouveaux gestes. Si les élèves des classes élémentaires ont adopté assez rapidement ces nouvelles habitudes, les collégiens ont eu du mal à réduire leurs déchets, notamment organiques.

Un bar à crudités à volonté...

À la suite de ce constat, les équipes de la restauration scolaire ont proposé de mettre en place un self collaboratif. L'objectif est de proposer aux collégiens de devenir autonomes sur les aliments et les quantités qu'ils souhaitent manger.



Ainsi, ils disposent d'un bar à crudités à volonté et de plats chauds dans lesquels ils choisissent ce qu'ils veulent manger.

... et moins de déchets !

Depuis la mise en place de ce self collaboratif, la quantité des déchets a drastiquement diminué. En effet, elle est passée de 35 kilos à moins de 20 kilos par semaine avec cette nouvelle organisation.

De plus, signe de la belle réussite de ce nouveau système, les élèves mangent beaucoup plus de crudités : les commandes de légumes ont ainsi augmenté de près de 20% !



Le transport scolaire à Aurec en chiffres

Depuis 2021, la Région Auvergne-Rhône-Alpes gère le transport scolaire avec la Mairie d'Aurec-sur-Loire comme organisateur secondaire. Les 3 transporteurs sont Autocars Jaccon, Mobi France et Berger Voyages. En date du 27 octobre 2023, 332 élèves étaient inscrits et répartis sur 8 lignes de transport à Aurec-sur-Loire et à Monistrol-sur-Loire :

- Collège des Gorges de la Loire : 123 élèves (dont Pont-Salomon)
- Lycées Notre-Dame-du-Château : 85
- Lycée Léonard de Vinci : 82
- Collège Notre-Dame-du-Château : 19
- Collège Notre-Dame de la Faye : 15
- Collège Le Monteil : 4
- École Notre-Dame de la Faye : 3
- École primaire ND-du-Château : 1

Tarif annuel voté par la Région :
225 euros par enfant.

Les voyages (scolaires) forment la jeunesse aurécoise !

Chaque année, les écoliers et les collégiens aurécois sortent de leur établissement afin d'expérimenter par eux-mêmes les savoirs prodigués en classe.

Il y a des sorties scolaires qui restent en mémoire toute votre vie ! Elles sont marquantes parce que les enseignants travaillent sur ces beaux projets avec leurs élèves. L'engagement des professeurs est ainsi primordial, tant dans la préparation que dans l'accompagnement qui requièrent du temps et de l'énergie.

Des voyages faits pour grandir

En plus d'apporter des connaissances essentielles et toujours en lien avec les programmes scolaires, les sorties - parfois loin de l'école - forgent aussi l'autonomie, le vivre ensemble, renforcent la confiance en soi de l'élève, créent des liens, affirment des amitiés, déclenchent des dialogues et amènent les enfants à grandir et à évoluer.

Pour les plus jeunes, scolarisés à l'école maternelle, c'est aussi la découverte des premières nuitées sans maman et papa !



Réduire le coût des voyages

En dehors des voyages, les écoliers et les collégiens réalisent de nombreuses sorties pédagogiques et de proximité : gymnases, médiathèque, AureCinéma, parc du château, base de loisirs *Les Rives d'Aurec*, chemins de randonnée... L'objectif des enseignants est d'emmener chaque élève en réduisant au maximum le coût d'une sortie. Pour cela, ils peuvent bénéficier du soutien financier de la Mairie d'Aurec-sur-Loire sur les voyages composés de nuitées et sur l'aide des associations de parents d'élèves (Apel, FSE, Peepa, Sou des écoles...).

Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2024



Une aide pour apprendre à nager

À l'école élémentaire, l'apprentissage de la natation est une priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Deux stages de piscine sont ainsi réalisés par les écoles aurécoises entre le CP et le CM2. Au total, les élèves bénéficient de près de 30 séances de natation.

En plus de son aide aux voyages scolaires, la Mairie d'Aurec-sur-Loire permet aux élèves de CP, CE2 et CM2 d'aller à la piscine gratuitement en prenant en charge le transport en car de cette sortie pédagogique sur le temps scolaire. De son côté, la Communauté de Communes Loire Semène offre les entrées à la piscine.



École maternelle publique

Voyages scolaires
2022/2023

- **Petite section (37 élèves) :**

Visite du GAEC de L'Herm à Boisset (43)

- **Moyenne section (48 élèves) :**

Visite du château de Bouthéon (42)

- **Grande section (38 élèves) :**

Classe découverte à Apinac (42), visite du moulin de Vignal et de la miellerie La Grange aux Abeilles à Estivareilles, fabrication et cuisson du pain



École élémentaire Le Pré Vert

Voyages scolaires
2022/2023

- **CP (42 élèves) :**

Visite d'une ferme pédagogique à Boisset-lès-Montrond (42)

- **CE1 et CE2 (90 élèves) :**

Voyage et nuitée en Ardèche (07)

- **CM1 (43 élèves) :** Nuitée au Hameau des Échandès à Unieux (42)

- **CM2 (64 élèves) :** Voyage à Sète (34)



École maternelle et élémentaire Notre-Dame de la Faye

Voyages scolaires 2022/2023

- **Maternelles et CP (97 élèves) :**

Visite du Safari de Peaugres (07)

- **CP, CE1 et CE2 (59 élèves) :** Visite de la cité médiévale de Pérouges (01) classée *Plus Beaux Villages de France*

- **CP, CE1 et CE2 (60 élèves) :**

Visite de la miellerie La Grange aux Abeilles à Estivareilles (42)

- **CM1 et CM2 (52 élèves) :**

Visite du parc de loisirs Le Puy du Fou aux Épesses (85) et découverte de châteaux et de la ville d'Angers (49)



Collège Notre-Dame de la Faye

Voyages scolaires
2022/2023

- **Sixièmes (56 élèves) :**

Visite du parc de loisirs Futuroscope (86)

- **Cinquièmes (55 élèves) :**

Classe de neige à Saint-Jean d'Aulps (74)

- **Quatrièmes (63 élèves) :**

Voyage en Angleterre

- **Troisièmes (46 élèves) :**

Voyage en Espagne



Collège des Gorges de la Loire

Voyages scolaires
2022/2023

- **Troisièmes (41 élèves) :**

Voyage de 8 jours en Espagne à la découverte de Barcelone et de Valence et échange avec des élèves espagnols

- **Troisièmes (63 élèves) :**

Voyage de 10 jours sur le devoir de mémoire en Europe de l'Est : Pologne et République Tchèque



Illuminations de Noël : toujours plus de magie pour les fêtes !



Les enfants aurécois à l'honneur !

- **Sur la place du Breuil** : des sapins et bottes de Noël ont été créés par des enfants avec le travail préalable des services techniques ! La crèche Les Lutins, le Relais Petite Enfance, le centre de loisirs, les écoles maternelles et l'école Le Pré Vert y ont contribué.
- **Sur la place de l'Europe** : près de la boîte aux lettres du père Noël, les enfants ont pu s'asseoir et se faire photographier sur un grand renne lumineux !





Un 8 décembre à Aurec

Depuis 2 ans, la commune a sa propre Fête des lumières ! Le 8 décembre 2023, sur la place de la Fontaine, l'association des commerçants aurécois a renouvelé son événement *Aurec en lumières*. Malgré une météo capricieuse, quelques centaines de personnes ont pu découvrir les décorations de Noël en petit train, orner la fontaine de lumignons mais aussi déguster le vin chaud ! Cette soirée conviviale et appréciée des Aurécois marque le lancement des illuminations de Noël qui sont restées allumées du 8 décembre 2023 au 8 janvier 2024.





Bientôt de l'habitat inclusif pour nos aînés

L'OPAC 43, opérateur de logement social, et AÉSIO Santé, acteur mutualiste, étudient la construction d'un bâtiment d'habitat inclusif sur des parties de parcelles appartenant à la commune en contrebas de la place des Hêtres.

31 logements sociaux

Cette opération est en faveur de l'accompagnement des personnes âgées encore autonomes mais fragilisées.

Elle comprendrait la construction de 31 logements sociaux collectifs et adaptés, du T2 au T3, avec un espace de vie partagé d'environ 170 m².

Un besoin pour les 60 ans et plus

À Aurec-sur-Loire, les 60 ans et plus représentent plus de 28 % de la population et cette donnée est en augmentation continue depuis 2008. Ce projet permettrait ainsi de répondre à un besoin grandissant de logements adaptés pour nos aînés.



Place des Hêtres : un secteur idéal

La localisation de ce type de structure est un élément-clé du succès du fonctionnement et de l'atteinte des objectifs de l'habitat inclusif.

Le secteur de la place des Hêtres y répond favorablement grâce à sa proximité avec la gare, les commerces, les marchés, les services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, les équipements culturels ou ceux de loisirs sociaux.

Urbanisme : chiffres-clés en 2023

151 déclarations préalables de travaux (151 en 2022 et 153 en 2021)

20 permis de construire (45 en 2022 et 65 en 2021)

121 certificats d'urbanisme (141 en 2022 et 150 en 2021)

107 permanences d'urbanisme (122 en 2022 et 28 d'oct. à dec. 2021)

Besoin d'aide dans vos démarches ?

Vous souhaitez faire construire ou entreprendre des travaux à votre domicile ? Dans vos démarches quotidiennes, la Mairie d'Aurec-sur-Loire vous accompagne à travers une permanence d'urbanisme tous les mercredis (sur rendez-vous au 04 77 35 40 13) et une permanence France Rénov' (sur rendez-vous au 04 43 07 11 30). Ces permanences sont gratuites et dispensent des conseils personnalisés.

Le centre-bourg réaménagé dans la continuité du château

Esquisses © Atelier Confins et Un pas de côté

Vestiges de l'époque médiévale, le centre-bourg d'Aurec-sur-Loire et ses maisons anciennes tiennent un caractère patrimonial exceptionnel ! Comme le château seigneurial en 2023, il convient de valoriser cet espace public à travers un réaménagement de la place de l'Église cette année.

Mettre en scène château et église

L'église et sa place offrent une véritable assise au château ! Le projet de réaménagement prévoit de valoriser et mettre en scène les 2 monuments aurécois avec un filtre végétal qui renoue avec le passé arboré des places du bourg.

Dans le courant de l'année, la place de l'Église sera ainsi déminéralisée afin de relier cet espace public avec le parc du château restauré en 2023. Le stationnement des véhicules sera, quant à lui, reporté en fond de place et sur la place du Prieuré derrière l'église.



Pourquoi réaménager le centre-bourg ?

À travers le réaménagement du centre-bourg, notamment celui de la place de l'Église, les enjeux sont multiples :

- Conserver le caractère patrimonial
- Mieux partager l'espace (circulation douce)
- Donner une place plus importante au végétal en arborant et déminéralisant les sols
- Gérer la gestion de l'eau de ruissellement



Les travaux de voirie réalisés sur la commune en 2023

Chaque année, la Mairie d'Aurec-sur-Loire et la Communauté de Communes Loire Semène mènent des travaux pour améliorer le cadre de vie des Aurécois. Retour sur les chantiers menés en 2023.



Travaux de voirie par la Mairie d'Aurec-sur-Loire :

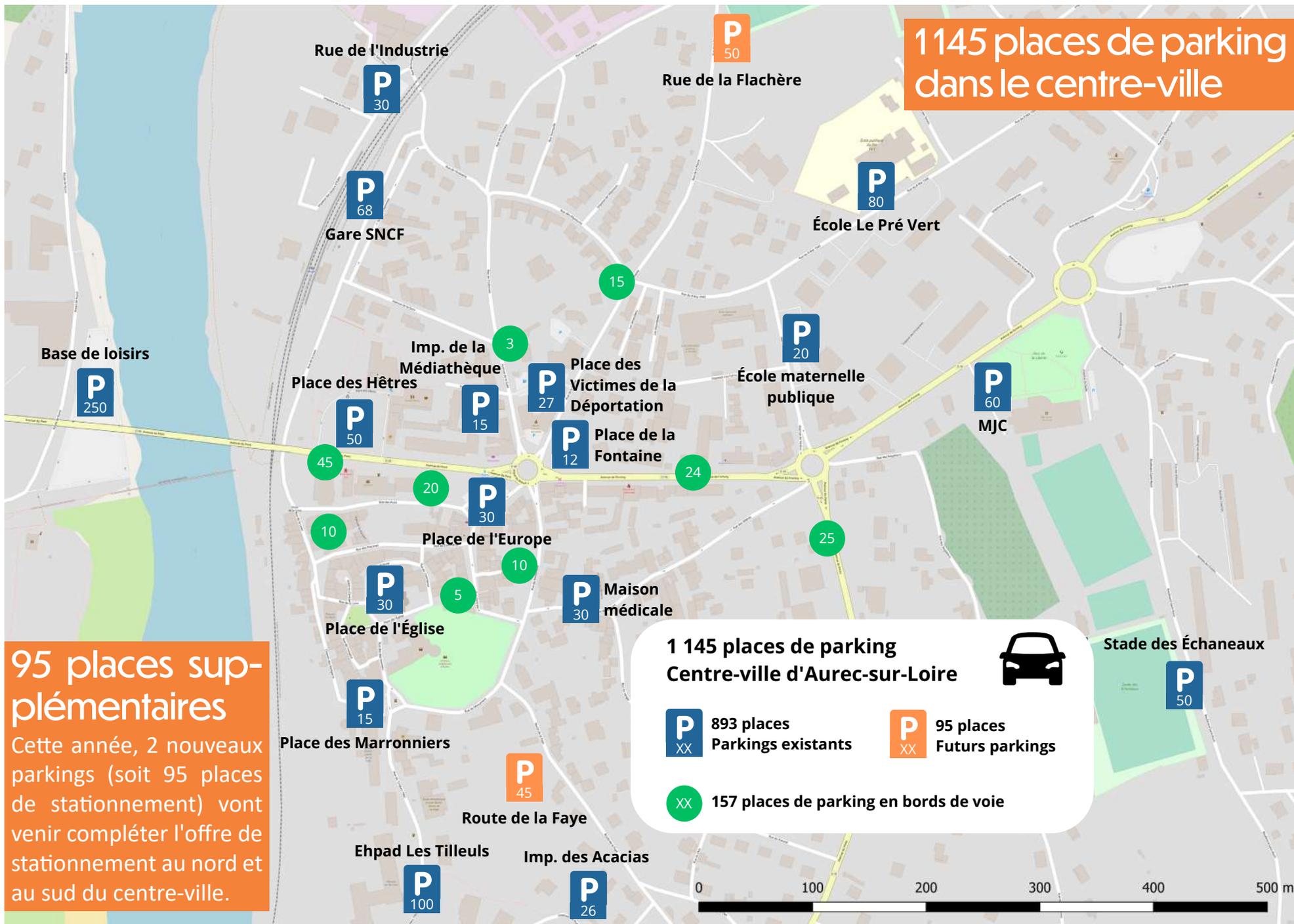
- **Chemin des Rameaux** : enrobés
- **Rue du Clos** : enrobés
- **Rue des Vignes et Chemin du Taillis** : enrobés, trottoirs et gestion des eaux pluviales de voirie
- **Route d'Ouillas depuis la RD 45** : point à temps automatique
- **Route de Nurol** : point à temps automatique
- **Route d'Oriol** : reprofilage et tricouche
- **Chemin de l'Oeillet** : enrobés
- **Rue du Brouilli** : création d'un passage piéton
- **Rue du 8 mai 1945** : reprise de la chaussée
- **Arrêts de bus des écoles** : signalisation verticale et horizontale
- **Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics** : rue des Platanes et création d'une place pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) avenue de Firminy

Le budget alloué par la Mairie d'Aurec-sur-Loire pour ces opérations s'élève à près de 223 000€.

Travaux d'eaux pluviales et d'assainissement par la Communauté de Communes Loire Semène :

- **Clos des Ollagnières** : reprise du réseau d'eaux pluviales
- **Chemin de Quilloux** : reprise du réseau d'eaux usées
- **Les Sauvages** : curage des ouvrages du filtre planté de roseaux
- **Semène** : remplacement de 2 traversées d'eaux usées (2024)

1145 places de parking
dans le centre-ville



95 places supplémentaires

Cette année, 2 nouveaux parkings (soit 95 places de stationnement) vont venir compléter l'offre de stationnement au nord et au sud du centre-ville.

1 145 places de parking
Centre-ville d'Aurec-sur-Loire



P 893 places
Parkings existants

P 95 places
Futurs parkings

XX 157 places de parking en bords de voie



Aurec Auto Partage : un nouveau service d'autopartage

Depuis le 1^{er} janvier, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a mis en place un service d'autopartage qui propose la location de 3 véhicules électriques à la Maison des Associations. Des tarifs préférentiels sont appliqués pour les Aurécois.

3 véhicules électriques pour tous

Le nouveau service *Aurec Auto Partage* est un service d'aide à la mobilité à l'attention des Aurécois et des habitants de la Communauté de Communes Loire Semène qui veulent jouer la carte de l'énergie verte ! Les automobilistes qui ont un besoin de se déplacer peuvent louer 2 Dacia Spring (4 places, 220 km d'autonomie) et 1 Citroën ë-Berlingo (3 places, 138 à 285 km d'autonomie) pour leurs trajets occasionnels.

Tous les jours de 6h à minuit

La durée maximale de la location est de 18 heures sur la période d'ouverture du service, du lundi au dimanche avec les jours fériés inclus (6h à minuit).



Le paiement se fait directement sur l'application mobile *Clem mobi* par carte bancaire. Un dépôt de garantie de 100€, bloqué via l'empreinte bancaire de l'utilisateur, est demandé à la réservation. Une tarification de 25€/heure sera appliquée en cas de retard sur le retour afin de garantir au maximum les temps de recharge des véhicules entre 2 utilisations.

Un nouveau service en rodage

S'agissant d'un service nouveau et inédit, des adaptations et des modalités seront apportées si nécessaire après un

temps de rodage pour optimiser l'offre du mieux possible. Des plages horaires seront réservées à certains organismes et associations à vocation sociale.

Comment réserver son véhicule ?

Les 3 véhicules destinés à la location sont stationnés dans la cour de la Maison des Associations (43, avenue de la Gare).

La réservation se fait à travers l'application *Clem mobi* disponible en flashant ce QR code ci-après :



Les tarifs d'Aurec Auto Partage

Pour les Aurécois et habitants de la Communauté de Communes Loire Semène :

- 3h : 5€ (10€ pour les non-résidents)
- 6h : 8€ (16€ pour les non-résidents)
- 12h : 13€ (26€ pour les non-résidents)
- 18h : 17€ (34€ pour les non-résidents)



Points de collecte : le SICTOM Velay Pilat déploie des colonnes d'apport volontaire

Afin d'optimiser le service de collecte des déchets, le SICTOM Velay Pilat fait évoluer son fonctionnement pour le ramassage des ordures ménagères (bacs verts) et du tri sélectif (bacs jaunes).

Une réorganisation des points de collecte est en cours avec l'installation de colonnes aériennes et semi-enterrées sur le territoire et la suppression progressive des bacs collectifs et individuels. Ce changement induira le remplacement des bacs verts et jaunes par la mise en place de colonnes semi-enterrées ou aériennes (1 colonne = 7 bacs collectifs).

Pour quels avantages ?

- Meilleure performance de tri avec un geste facilité par le regroupement des colonnes en points d'apport volontaire.
- Meilleure intégration paysagère avec des colonnes plus esthétiques et une implantation stable.
- Maîtrise des dépenses et moins d'im-



compact carbone : maîtrise de la masse salariale, de la consommation de carburant et de la rotation des camions.

- Amélioration de la qualité de travail des agents avec moins de pénibilité.
- Limitation des déchets déposés : moins de déchets volumineux retrouvés dans les colonnes grâce à la trappe de dépôt.
- Augmentation de la capacité de stockage avec moins de conteneurs qui débordent.

Une question sur le déploiement des colonnes d'apport volontaire ?

Contactez le 04 77 35 69 64
ou écrivez à accueil@sictomvelaypilat.fr



Tous au compost !

Depuis le 1^{er} janvier, la loi AGEC impose aux collectivités de mettre à la disposition des particuliers et des professionnels un moyen de trier à la source les déchets de cuisine et de table. Cette pratique peut se faire à travers un composteur individuel, collectif ou un prestataire de collecte. Le SICTOM Velay Pilat et la Mairie d'Aurec-sur-Loire n'ont pas attendu cette date pour encourager le compostage de proximité, mieux valoriser les déchets organiques et ainsi éviter qu'ils ne soient jetés dans les bacs verts. Depuis le 24 mars 2023, la commune compte 2 composteurs collectifs mis à disposition gratuitement :

- Parking de l'Ehpad Les Tilleuls
 - Devant le parc de la Maison Nicolas
- Tous les habitants peuvent alimenter ces composteurs avec leurs biodéchets !
Que mettre dans les bacs d'apport ?
Plus d'infos sur www.sictomvelaypilat.fr



Autoconsommation collective : 5 sites photovoltaïques dès 2024

La Mairie d'Aurec-sur-Loire a engagé une consultation en vue de conclure un marché de travaux portant sur la conception, la réalisation et la maintenance de 5 sites photovoltaïques.

5 sites communaux sélectionnés

Grâce à une installation photovoltaïque, il est possible de produire de l'énergie pour sa propre consommation ou la partager entre plusieurs consommateurs dans le cadre d'une initiative d'autoconsommation collective. Les objectifs sont de réduire les coûts de consommation et d'en contrôler l'évolution.

Dans cette optique, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a engagé le projet d'installation de 5 sites photovoltaïques sur les bâtiments communaux suivants :

- Centre Technique Municipal
- École maternelle publique
- Gîte des Gorges de la Loire
- Gymnase de Chazournes
- Mairie

La halle couverte, mise en service en 2025, sera elle aussi équipée de panneaux photovoltaïques. La Communauté de Communes Loire Semène entreprendra également l'installation de panneaux sur le bâtiment à construire de la pépinière d'entreprises (rue de la Flachère).

Vers une mise en œuvre en 2024

Ces sites photovoltaïques seront raccordés en autoconsommation individuelle (in situ) avec injection du surplus de production sur un réseau partagé comprenant d'autres bâtiments communaux et communautaires sur le territoire aurécois, qui bénéficieront ainsi d'une maîtrise du coût de leur énergie.

La production non consommée dans le périmètre d'autoconsommation collective sera ensuite revalorisée en revente du surplus auprès d'EDF. Le calendrier prévisionnel prévoit une signature du contrat en ce mois de janvier pour une mise en œuvre dans l'année.



Le projet photovoltaïque en chiffres

- **1 938 m²** : surface totale de couverture en panneaux photovoltaïques
- **384 kWc** : puissance minimum installée
- **808 110 kWh/an** : consommation électrique observée sur les sites du périmètre d'autoconsommation collective
- **448 338 kWh/an (= consommation annuelle moyenne de 98 foyers)** : production photovoltaïque estimée à déduire de la consommation électrique des sites du périmètre d'autoconsommation collective ou à destination de la revente.

Objectif : produire plus de 50% de ce que consomment les sites sélectionnés.

Rénover les bâtiments communaux



Une étude thermique avec programmation de travaux a été réalisée pour le gymnase de Chazournes. Il est prévu de reprendre l'isolation de la toiture et de muter le chauffage gaz vers un chauffage électrique bénéficiant de l'autoconsommation in situ des panneaux photovoltaïques à venir.

Il est envisagé de confier une mission de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire pour la conception et la conduite de ces travaux. Le projet est soutenu par le dispositif du Fonds vert mis en place par l'État. D'autres projets de travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux seront portés à l'étude.

Comment maîtriser la consommation énergétique ?

Cette exigence de sobriété énergétique est d'autant plus nécessaire que le contexte international et ses incidences sur les conditions d'approvisionnement en énergie induisent un coût énergétique en très forte augmentation.

À titre individuel, chacun peut percevoir la hausse du coût de l'énergie. Cette augmentation est encore plus significative et importante pour les collectivités puisqu'elles ne peuvent pas bénéficier du bouclier tarifaire réservé aux particuliers, et qu'elles doivent gérer de très nombreux bâtiments publics.



Comme à la maison, il existe des gestes efficaces pour baisser nos consommations d'énergie dans les bâtiments municipaux et évoluer vers plus de sobriété :

- Éteindre les lumières allumées inutilement et diminuer le nombre d'éclairages
- Éteindre les appareils en veille
- Baisser les températures
- Fermer les portes lorsque le chauffage est allumé
- Réduire au maximum l'utilisation d'appareils électriques

Il est important de sensibiliser chaque utilisateur d'équipements publics sur ces gestes du quotidien pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments communaux.

La Mairie compte aussi bien sur votre mobilisation individuelle que collective !

Rappel des consignes de chauffage dans les bâtiments communaux

- **Locaux sportifs** : 12°C en inactivité
16°C en activité
- **Bureaux et écoles** : 15°C en inactivité
19°C en activité
- **Locaux associatifs** : 15°C en inactivité
19°C en activité



Une gestion rigoureuse au service des Aurécois

En France, le maintien d'une inflation élevée impacte les budgets des familles, des entreprises et aussi des collectivités territoriales.

La hausse des tarifs (électricité, gaz, prestations, salaires...) a un impact significatif sur les comptes de la Mairie.

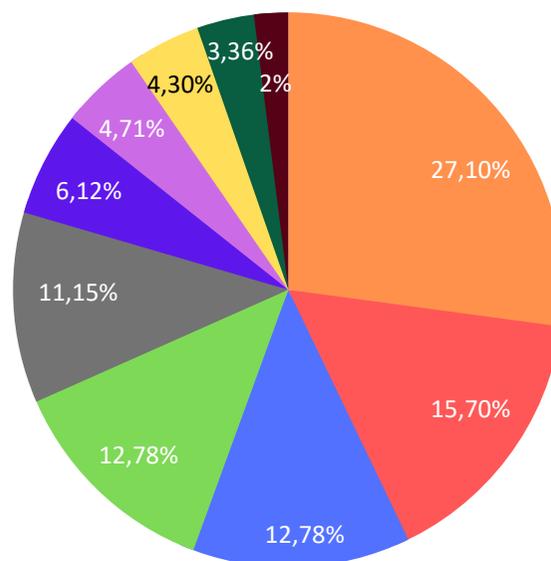
Grâce à une politique de maîtrise des dépenses énergétiques - débutée il y a quelques années et qui se poursuit actuellement -, les effets en sont atténués.

Un soutien maintenu aux associations

Par une gestion rigoureuse notamment des dépenses, les aides envers les associations aurécoises, elles-mêmes impactées par l'inflation, ont été maintenues. Les subventions ont même été indexées sur l'inflation (accompagnement financier en progression de 6% en 2023).

Un budget nécessaire a été dégagé pour venir en urgence au soutien de la MJC qui se trouve en fragilité au niveau de ses comptes. La subvention de la commune a plus que doublé en 2023.

Budget communal : la réparation des dépenses par thématique (en %)



Impôts : pas de hausse depuis 2009

Tout en maintenant une pression fiscale locale inchangée, les taux communaux de la taxe foncière n'ont pas été revus depuis 2009. À travers les dépenses, la solidarité auprès du tissu associatif et en direction des Aurécois les plus fragiles (via le Centre Communal d'Action Sociale) a pu être maintenue.

Investissements : plusieurs objectifs

La Mairie poursuit une politique d'investissement ambitieuse mais respectueuse de ses très bonnes capacités financières compte tenu de la bonne gestion.

Les investissements permettent :

- d'améliorer le quotidien des Aurécois
 - d'anticiper les besoins de demain en matière d'infrastructures
 - de maintenir Aurec toujours attractive
- En périodes difficiles, il est important de pouvoir bien maîtriser et piloter les enjeux financiers pour répondre aux engagements pris auprès des Aurécois.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une consultation citoyenne active et régulière

Désireuse d'être au plus proche des Aurécois et de l'intérêt général, l'équipe municipale a proposé plusieurs actions de concertation depuis 2020 pour que vous puissiez vous exprimer sur différents axes et projets.

- **Nov. 2020 : projet d'implantation d'une grande surface (2 273 votants)**

Consultation avec l'organisme sécurisé Néovote sur le projet d'installation de Lidl sur la commune.

- **Septembre 2021 : projet d'implantation d'une librairie (519 participants)**

Questionnaire sur le projet d'implantation d'une librairie sur la commune.

- **Avril et mai 2022 : projet de création d'une halle couverte (655 participants)**

Questionnaire sur l'opportunité d'un marché couvert, puis ateliers de concertation ouverts aux Aurécois avec le bureau d'étude CITADIA qui a travaillé sur cette opportunité (50 participants).

- **Avril 2022 : axe sur le devenir de nos aînés (304 participants)**

Questionnaire à destination des personnes âgées sur la mise en place d'actions mais également l'amélioration des services déjà existants en adaptant les politiques et les moyens communaux pour répondre aux besoins réels.

- **Juin 2022 : projet de restructuration de la MJC**

Ateliers participatifs avec les techniciens, élus et administrateurs autour du projet de restructuration de la MJC sous la coordination du bureau d'étude Archigram.

- **Juin 2022 : projet de rénovation du parc du château**

Ateliers participatifs lors des travaux de requalification du parc du château d'Aurec-sur-Loire.



- **Juillet et août 2022 : projet de compostage partagé (116 participants)**

Enquête de proximité sur le projet de compostage collectif.

- **Janvier 2023 : cérémonie des vœux**

Présentation des vœux du Maire sous la forme de 4 ateliers de présentation et d'échanges (200 participants).

- **Décembre 2023 : conférence sur le compostage animée par le SICTOM**

Réunion publique sur le compostage et les déchets verts (100 participants).

MJC : une consultation pour redéfinir le projet

À la suite des premiers rendus du bureau d'études Archigram, il est envisagé de solliciter la population aurécoise sur :

- le projet social d'avenir de la MJC
- la question de la prévention de la citoyenneté
- l'accueil des 12-17 ans ainsi que les usages et services actuels et futurs

Un référendum se fera par le biais d'une consultation encadrée et sécurisée par Néovote dans le courant de l'année.



Le parc du château seigneurial réenchanté

En parallèle de l'ouverture du château au public, son parc a connu un réaménagement d'envergure. Les Aurécois ont pu redécouvrir un lieu métamorphosé et respectueux de l'architecture de son voisin de pierres.

Une collaboration entre services techniques et paysagistes locaux

La réhabilitation du château seigneurial ne pouvait se faire sans une refonte de son parc ! Dès le printemps 2023, les agents municipaux - accompagnés des paysagistes de l'Atelier Confins et Un pas de côté - ont réenchanté les lieux par 2 phases de plantation de vivaces et d'arbustes, l'engazonnement ou encore la création d'allées. Parmi les réalisations importantes, les agents communaux ont créé une traverse paysagère en bois de chêne bordant le bassin. En ce début d'année, le parc finit sa mue avec l'installation de la volière, de nouveaux bancs et la création de son jardin d'eau.



Un lieu de fraîcheur en pleine ville

En plein cœur du bourg médiéval, le parc du château est un lieu de passage mais aussi de quiétude et de contemplation pour de nombreux habitants en quête de nature en ville. En périodes caniculaires, comme ce fut le cas en août 2023, le parc du 18^e siècle et ses arbres majestueux deviennent naturellement un îlot de fraîcheur apprécié pour les personnes sensibles aux fortes chaleurs.

Le saviez-vous ? Le cèdre de l'Atlas du parc du château est l'un des 10 arbres remarquables reconnus en Haute-Loire.



Un lieu qui s'anime

Le parc du château tout juste rénové va permettre de proposer des animations culturelles pour faire vivre le centre-bourg aurécois ! À peine rouvert, il a accueilli, le 21 juillet 2023, l'Opéra de Lyon pour une projection sur grand écran de l'œuvre *Peer Gynt* du compositeur Edvard Grieg. Près de 130 personnes ont assisté à ce spectacle gratuit en plein air dans la douceur estivale. Pendant les vacances de la Toussaint 2023, l'équipe du château d'Aurec-sur-Loire a organisé *Le Secret des Gnomes*, un escape game mêlant jeu de piste, résolution d'énigmes et vidéos. Des familles ont pu profiter de cette aventure numérique qui n'est pas sans rappeler l'expérience interactive du château.



Chemins forestiers : chantier d'intérêt public

De juin à décembre 2023, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a mené des travaux sur des chemins forestiers. L'objectif était d'améliorer l'accessibilité des zones boisées, en particulier de favoriser l'accès des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Les entreprises TREMA et Cuerq sont intervenues pour la réalisation du chantier d'intérêt public rendu possible grâce aux propriétaires et exploitants riverains des chemins. Ces derniers ont permis de faire les travaux en laissant la libre disposition d'une partie de leurs parcelles.

Attention : les chemins forestiers réaménagés ne sont pas destinés à la pratique de sports motorisés (motos, quads...) mais ils offrent de nouvelles opportunités de balades pour les randonneurs !



32 arbres plantés en bords de Loire

Aujourd'hui, les nouveaux enjeux climatiques poussent à rafraîchir notre environnement ! Chaque année, les services techniques effectuent des plantations. En janvier 2023, 22 arbres ont ainsi été plantés sur le parking de la base de loisirs. Trois essences d'arbres (chêne des marais, érables planes et aulnes de Spaeth) ont été choisies pour leur capacité à résister à la sécheresse... et à accepter d'avoir parfois les pieds dans l'eau en cas de crue ! En novembre 2023, ce sont 10 arbres (aulnes, chênes et noyers) qui ont été plantés sur la route de Saint-Paul après la base nautique. D'ici quelques années, ils apporteront de l'ombre appréciable pour les visiteurs de ces lieux mais aussi un refuge bienvenu pour la biodiversité.

Villes Fleuries : un prix spécial pour Aurec



Le 12 décembre 2023, Aurec-sur-Loire s'est vue remettre un prix spécial à la cérémonie du label *Villes et Villages Fleuris* du Département de la Haute-Loire. De passage le 4 juillet 2023, le jury a décerné le prix de l'Art dans les jardins et les espaces publics. Cette distinction souligne le travail des agents dans la décoration des ronds-points, le réaménagement du parc du château, la mise en valeur du centre-bourg par les fresques médiévales et de la ville par les fresques street-art. De son côté, le jury régional, venu le 6 septembre 2023, maintient le classement à 2 fleurs de la commune qui « *avance vers un nouveau modèle de fleurissement plus pérenne. De belles réalisations modernes (patrimoine et environnement) confortent la qualité du cadre de vie* », précise la Région.



ABC : Aurec-sur-Loire félicitée pour son travail, et après ?

Après 2 ans de travaux, l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) s'est achevé le 31 août 2023 par le rendu du rapport scientifique.

ABC, qu'est-ce que c'est ?

Recensement sur le terrain, appel à participation, sorties nature, ateliers dans les écoles... Ce travail, accompagné et félicité par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), avait pour objectifs :

- une meilleure connaissance de la faune et de la flore aurécoises
- la réalisation de cartographies des milieux naturels
- la prise en compte des enjeux environnementaux dans les politiques publiques
- la sensibilisation des Aurécois

Quelles suites donner à cet Atlas ?

À la suite de ce projet d'études, la volonté est de garder une dynamique autour de la biodiversité à travers un plan d'actions visant le suivi des espèces à enjeux et sensibles. Il s'agit également



de rendre plus fonctionnels certains milieux refuges et corridors de migration (réseaux de mares et zones humides, haies...) et de continuer la sensibilisation auprès des Aurécois.

Biodiversité : favoriser son essor

Ce travail verra aussi la poursuite d'un plan de gestion différenciée des espaces verts et naturels en adaptant les pratiques d'entretien : fauche tardive des espaces enherbés pour permettre la floraison et la pollinisation des plantes, paillage des massifs, adaptation des arrosages et des plantations pour optimiser les consommations d'eau....

Tous sensibilisés !

En 2 ans, les agents municipaux ont sensibilisé les Aurécois à la biodiversité locale ! De juillet 2022 à décembre 2023, 11 événements (sorties nature, ateliers, conférences et diffusion de film) ont ainsi rassemblé près de 235 personnes.

2 concours dessins et 1 concours photos ont aussi permis à 121 adultes et enfants d'exprimer leur créativité sur la faune et la flore. En 2023, les jeunes générations ont été largement touchées dans les écoles puisque 16 classes (MS au CM2) et 337 élèves ont bénéficié d'ateliers sur les oiseaux hivernants, les hérissons, les insectes, les reptiles et les mares.



Focus sur 10 espèces remarquables identifiées à Aurec-sur-Loire

Lancé en septembre 2021, l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a permis de mettre en lumière des espèces remarquables, faunes et flores confondues, présentes dans notre commune. Rares ou menacées, ces espèces exceptionnelles méritent attention et conservation.



Circaète Jean-le-Blanc
Circaetus gallicus



Couleuvre vipérine
Natrix maura



Azuré du Serpolet
Phengaris arion



Lamproie de Planer
Lampetra planeri



Triton alpestre
Ichthyosaura alpestris



Loutre d'Europe
Lutra lutra



Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio



Queue-de-souris naine
Myosurus minimus



Petit rhinolophe
Rhinolophus hipposideros



Sympétrum déprimé
Sympetrum depressiusculum

Les Rives d'Aurec au service du tourisme

Depuis plus de 12 ans, la Société Publique Locale *Les Rives d'Aurec* (anciennement *Loire Semène Loisirs*) gère de nombreux services sur la commune.

Une gestion multiple et variée

Grâce à sa souplesse de fonctionnement, la Société Publique Locale est un outil essentiel pour la gestion du tourisme et des loisirs aurécois. Au quotidien, elle gère la base de loisirs, le camping 3 étoiles, le gîte des Gorges de la Loire ainsi que la restauration scolaire.

Depuis 2023, la Communauté de Communes Loire Semène - qui a récemment augmenté son actionnariat au sein des *Rives d'Aurec* - et la Mairie d'Aurec-sur-Loire ont fait le choix de lui confier la gestion du château d'Aurec-sur-Loire et du Jardin aqualudique de la base de loisirs. Ces 2 nouveaux équipements viennent compléter l'offre de services et de loisirs déjà bien implantée sur la commune et participent à l'attrait de la cité. En effet,



chaque année, ce sont près de 100 000 visiteurs sur la base de loisirs pendant la période estivale.

Le saviez-vous ? Les premiers bénéficiaires du projet touristique de la Société Publique Locale (SPL) sont les Aurécois ! Près de 2 793 d'entre eux sont équipés de la carte VIP qui permet de bénéficier de 50% de réduction sur certaines activités de la base de loisirs.



Aurec-sur-Loire est partie en vadrouille

Chaque semaine sur France 3 Auvergne, l'émission *En Vadrouille* s'installe dans une commune de la région pour partir à la rencontre d'habitants qui contribuent à sa richesse ! Le 24 avril 2023, Loïc Ballet a troqué sa traditionnelle Citroën 2 CV pour une Volkswagen Coccinelle à la découverte d'Aurec-sur-Loire et plusieurs de ses spécificités : Pierre Moulin et le château d'Aurec-sur-Loire, Alexandre Faure et *Les Ptites choses d'Alex*, le street-artiste Camille Alberné (alias *Dege*) et l'équipe en charge de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Diffusée le 19 mai 2023, l'émission de 13 minutes a offert une belle mise en valeur d'Aurec-sur-Loire et de tous ces passionnés !



Jardin aqualudique : 16 500 visiteurs en 2023

Devenue obsolète et excessivement gourmande en coût de gestion, la piscine municipale n'attirait plus le public.

Un projet adapté aux familles

Les problèmes récurrents d'incivilités, ainsi que la cohabitation difficile des différents publics ont poussé la Mairie et la Communauté de Communes Loire Sèvre à réfléchir à un nouveau projet fédérateur axé sur les besoins des familles. C'est comme cela qu'est né le projet du Jardin aqualudique.

À l'été 2023, grâce à sa souplesse d'utilisation, l'espace aqualudique pu ouvrir 70 jours et a bénéficié à 16 500 personnes ! Du 22 au 24 août 2023, près de 1 000 Aurécois ont gratuitement participé aux soirées canicule.

Jardin aqualudique : les avantages

- Une structure inédite
- Une souplesse d'utilisation
- Un espace sécurisé à toute la famille
- Un accès pour les moins de 6 ans
- Une fréquentation favorisée par une saison chaude et sèche



Des améliorations prévues pour la prochaine saison estivale

Chaque année, *Les Rives d'Aurec* s'efforcent d'améliorer le confort et l'expérience des Aurécois comme des vacanciers de passage dans notre commune. Le Jardin aqualudique a souvent été complet cet été, faisant de l'oasis de fraîcheur un équipement touristique majeur sur le département ! Malgré ce succès, quelques points d'amélioration sont prévus avant l'ouverture de la prochaine saison estivale :

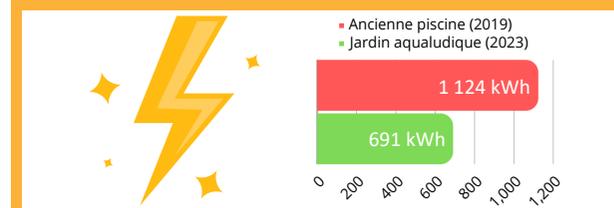
- Augmentation des zones d'ombre
- Amélioration des sanitaires
- Ouverture de nouvelles douches
- Augmentation du nombre de transats

Des frais fortement réduits la 1^{ère} année

Comparatif des consommations d'eau par jour (en m³)



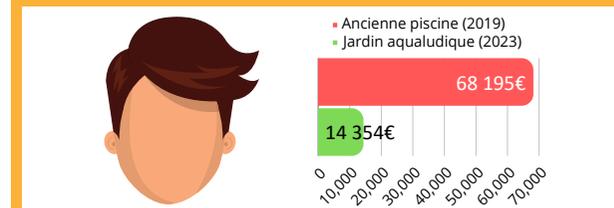
Comparatif des consommations d'électricité par jour (en kWh)



Comparatif des consommations de gaz par jour (en m³)



Comparatif des charges du personnel (en euros)



Plus de 6 000 visiteurs au château d'Aurec !

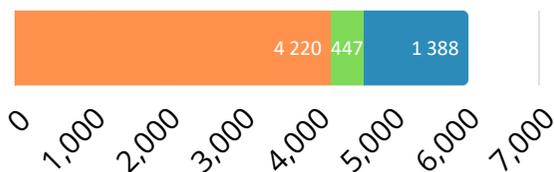
Depuis des siècles, le château seigneurial d'Aurec-sur-Loire trône en plein cœur du centre-bourg de notre commune ! Pourtant, rares étaient ceux qui avaient eu le privilège de le visiter avant son ouverture le 1^{er} mai 2023 !

Plus de 6 000 visiteurs

Il y a toujours une raison de venir au château seigneurial ! De son ouverture au public jusqu'au 20 novembre 2023, plus de 6 000 personnes ont poussé les grilles du château d'Aurec-sur-Loire, que ce soit pour le visiter, pour se renseigner ou même pour y travailler !

Château d'Aurec : fréquentation du 1^{er} mai au 30 novembre 2023

- Visites libres, guidées et animations
- Séminaires, coworking et réunions
- Office de tourisme



Dès l'ouverture, il a été décidé de développer, en priorité, la partie touristique du château, la saison estivale n'étant pas propice au développement économique. La reconnaissance d'un tel équipement est longue et l'objectif est d'arriver à une vitesse de croisière d'ici 3 ans.

Et demain ?

Le château d'Aurec-sur-Loire a été lauréat du dispositif *Fabrique de territoire*. Il devient ainsi le 3^e tiers-lieu de Haute-Loire reconnu par l'État. Cette distinction permettra de développer le château de manière plus dynamique dans les années à venir.

À partir du printemps 2024, une nouvelle salle de 100 places assises permettra de compléter la palette de propositions déjà existantes comme la muséographie numérique, l'espace Micro-Folie, le Fab Lab, l'espace de coworking, de séminaires et la location de bureaux aux professionnels.





Visite du château : ils en parlent !

« J'ai adoré cette visite, c'était incroyable avec cette super clé ! »

Anna, 7 ans, de Saint-Héand (42)

« Vous m'avez réconcilié avec le numérique... Dans de vieilles pierres, c'est paradoxal ! » Daniel de Nice (06)

« Visite exceptionnelle !! Des trésors cachés à voir et à revoir. Le concept numérique est idéal pour les enfants et les adultes. Merci pour ce beau moment. »
Visiteur anonyme



Sonnet pour le château qui a fait peau neuve

*Le château seigneurial, au cœur du vieux village,
En ce printemps renâit, superbe et rafraîchi,
Comme l'aïeul pimpant, chevelure blanchie
Mais au maintien altier en dépit du grand âge.*

*La façade vitrée reflète des ombrages,
La muraille a repris son imposante hauteur,
Le grand portail d'entrée a reconquis sa splendeur,
L'écurie rénovée entend tourner la page.*

*Mais la modernité, à l'intérieur, s'installe :
Elle conçoit des bureaux, elle agence les salles,
Un local technique pour futurs créateurs.*

*Un musée dernier cri montrera les trésors.
Pour que ce lieu fermé sorte de sa torpeur,
Accourez en nombre lui donner son essor !*

Par une Aurécoise, M. B.

Une vraie force pour l'animation du centre-bourg

À terme, le château d'Aurec-sur-Loire deviendra un réel moteur pour l'animation du centre-bourg aurécois en associant les associations culturelles déjà présentes comme les Amis du Vieil Aurec, l'Université pour Tous et la future librairie *Les Pages du Château*. Déjà l'été dernier, le soir du 21 juillet 2023, un Opéra sous les étoiles a réuni près de 130 personnes dans le parc du château. Et pendant les vacances de la Toussaint, près de 200 personnes ont profité d'une visite à la bougie pleine de rebondissements sur le thème d'Halloween !

Le saviez-vous ? Près de 523 visiteurs aurécois ont déjà bénéficié de la carte Ambassadeur qui permet de visiter le château gratuitement pendant 1 an.





Vos élus :

Pascal Haury
Sébastien Dionet
Caroline Monchanin
Stéphanie Cussonnet
Michel Béal

Deux nouveaux projets pour la commune

Aurécois ou touristes, sportifs aguerri ou débutants, de nouveaux projets vont compléter l'offre sportive dans notre commune. Tour d'horizon.

2024 : de nouveaux terrains de basket 3x3 à la MJC

Derrière la MJC d'Aurec-sur-Loire, la Mairie fait installer 2 terrains de basket 3x3 qui se déclinent en un grand terrain 5x5. Les travaux de la surface de jeu de 400 m² ont débuté le 6 novembre 2023 par la création de fondations destinées aux paniers de basket. Quand les conditions météorologiques le permettront, la résine acrylique, de couleurs grise et rouge brique, sera appliquée sur le terrain qui permettra à 4 équipes de jouer en même temps !

2025 : une salle d'escalade indoor à la Teinturerie

Déjà équipée de salles multisports (boxe, full contact, fitness, crossfit, tir au

laser et tir au plomb...), la Teinturerie va se développer une nouvelle fois pour les sportifs !

L'un des bâtiments, aujourd'hui utilisé comme stockage pour du matériel, deviendra une salle d'escalade indoor. Ce projet, porté par la Communauté de Communes Loire Semène, permettra aux habitants de pratiquer un sport complémentaire à ceux existants, et aux touristes de faire de l'escalade en complément du site naturel d'escalade de la Semène (Saint-Ferréol-d'Auroure).



Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2024

Le sport à Aurec-sur-Loire en chiffres

16 clubs sportifs
1 255 adhérents au total
480 adhérents de moins de 18 ans (38%)
856 Aurécois parmi les adhérents (68%)
399 habitants des communes avoisinantes parmi les adhérents (32%)

Une gestion des plannings facilitée

Afin de faciliter l'utilisation et le partage des infrastructures sportives, la Mairie d'Aurec-sur-Loire va mettre en place un logiciel interne de gestion des plannings des gymnases de Chazournes, des Prairies et de la MJC.

En remplacement des anciennes clés, un projet prévoit également la mise en place d'un système de badge numérique pour que les usagers (écoles, clubs...) accèdent aux bâtiments sportifs.

Trophées du sport : le palmarès 2023

Le 2 juin 2023, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a organisé la 1^{ère} édition des Trophées du sport aurécois au gymnase de la MJC.



La cérémonie est venue récompenser des sportives, sportifs et clubs de notre commune ! Découvrez le cru 2023 :

• Engagement associatif et sportif :

Hubert Moulin (Par Monts et Par Vaux), Justine Roure (Club de tir d'Aurec), Gérard Moiron (Aurec Vélo Loisirs), Marie-Thérèse Dadzol (Les Archers des Bords de Loire), Morgane Mounier (Tennis Club des Gorges de la Loire) et Siham Naidji (Basket Club Aurec).

• Performances individuelles en 2023 :

Séverine Meloux (Boule Amicale Aurécoise), Jasmine Dutel (Fight Aurec), Line Avenas (Tennis Club des Gorges de la Loire) et Angéline Bertinelli (natation artistique).

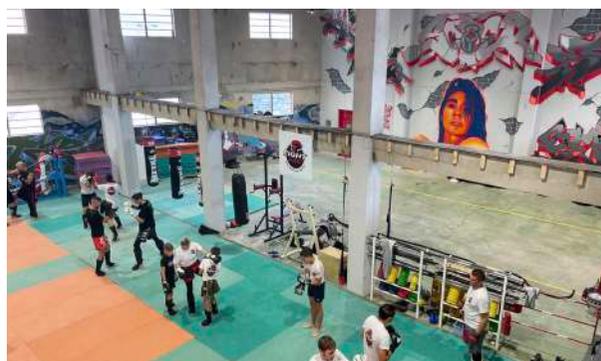
• Performances collectives en 2023 :

Football Club Aurec (équipe 1) et Handball Loire Semène (U11 féminines).

Sports : un niveau d'investissement élevé

Investissement, entretien sur les bâtiments, subventions aux clubs sportifs...

Chaque année, la Mairie investit massivement pour la pratique du sport des Aurécois !



Investissement sur infrastructures

- **2019** : gymnase de Chazournes (sol sportif et éclairage) : 211 320,69€
 - **2021** : courts de tennis : 197 354,07€
 - **2021** : salle multisports (boxe, fitness, tir...) de la Teinturerie : 374 157,80€
 - **2022** : terrains synthétiques du stade des Échaneaux : 1 136 731,98€
 - **2023-24** : terrains de basket 3x3 derrière la MJC : 26 196€
- Total d'investissement** : 1 945 760,54€

Entretien des bâtiments en 2023

- **Électricité** : 44 795€
- **Nettoyage et ménage** : 27 962€
- **Gaz** : 15 953€
- **Eau** : 1 272€

Subventions aux clubs sportifs

- **2023** : 19 586€

Mise à disposition

Les écoles et les clubs ont accès gratuitement aux bâtiments. Du personnel et du matériel sont aussi mis à la disposition des associations par la Mairie.

COMMERCES ET SERVICES



Vos élues :
Maryse Parrat
Joëlle Gomez
Pauline Granger
Laura Grima

Les nouveaux commerçants installés en 2023



Q de bouteilles

Magasin d'optiques

Depuis le 3 janvier 2023

Marie Bernard, opticienne-lunetière diplômée, conseille grâce à un large choix de lunettes de vue et de soleil.

Adresse : 12, rue du Commerce

Téléphone : 04 77 56 70 01



La Main Tendre

Centre d'esthétique

Depuis le 11 avril 2023

Sandrine Lamsouguer propose des services d'esthétique : onglerie, réhaussement et extension de cil à cil...

Adresse : 5, rue Centrale

Téléphone : 06 83 63 45 47



Belle et Zen 43

Centre d'esthétique

Depuis le 2 mai 2023

Amandine Chiron et Samira Leone réalisent des services autour de l'onglerie et du massage (bien-être, grossesse...).

Adresse : 17, rue du Monument

Téléphones : 06 58 31 43 90 (massage)
06 18 16 12 71 (onglerie)



LCV Cycles

Vente de vélos

Depuis le 30 mai 2023

Loïc Veyrac propose de la vente de vélos et accessoires, de la location de 2 vélos électriques mais aussi de la réparation.

Adresse : 86, avenue de Firminy

Téléphone : 06 32 33 41 97



La Fine Réserve

Épicerie fine

Depuis le 12 sept. 2023

Magalie Masouyé et 3 créatrices présentent une variété de produits locaux (cave et épicerie) et des idées cadeaux.

Adresse : 11, rue du Prieuré

Téléphone : 06 59 41 56 55



Pizzeria L'Auréoise

Pizzeria

Depuis le 18 déc. 2023

Marc Vanwierst a repris l'ancienne pizzeria Plein Sud et propose des pizzas à consommer sur place ou à emporter.

Adresse : 21, avenue de Firminy

Téléphone : 04 77 35 35 00

Une nouvelle librairie en 2024



En fin d'année 2023, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a mené des travaux sur l'ancien bar Le Start-R. La réfection du bâtiment a concerné la reprise des façades ainsi que des travaux d'aménagement au rez-de-chaussée sur une surface d'environ 110 m² (électricité, rafraîchissement...).

Cette rénovation a pour objectif d'accompagner de nouvelles activités économiques dans le centre-bourg. Les dépenses sont évaluées à 95 200€ dont un reste à charge pour la Mairie de 57 120€ (subvention de 38 080€ du programme européen LEADER). Au printemps, le local sera mis à disposition de la future librairie-salon de thé associative *Les Pages du Château*.

Les nouveaux praticiens installés en 2023

En 2023, de nouveaux services ont vu le jour sur notre commune. Ces installations, rendues possibles grâce à l'équipe municipale, sont venues accroître l'offre de services proposée aux Aurécois, en particulier dans les domaines médical et paramédical.



Audio Solution

Centre de correction auditive
Depuis le 16 janvier 2023

Amélie Joly et Sabrina Usson proposent de l'aide auditive, de la vente d'appareils et des conseils adaptés au sein du centre de correction auditive.

Adresse :
46, avenue de Firminy
Téléphone : 04 77 32 34 38



Gaëlle Shiatsu

Séances de shiatsu et reiki
Depuis le 1^{er} février 2023

Dans son cabinet à domicile, Gaëlle Presles réalise des séances de shiatsu et de reiki : réduction des tensions physiques, aide au lâcher prise...

Adresse : 190, impasse du Grand Garay
Téléphone : 06 60 11 96 45



Cabinet Munoz

Kinésithérapie
Depuis le 3 juillet 2023

Situé sur la rue Centrale, le cabinet de kinésithérapie (Bertrand Munoz, Audrey Poupeau et Camille Hares) a déménagé sur la rue du Monument.

Adresse :
97, rue du Monument
Téléphone : 04 77 79 92 70



Il y a du choix sur les marchés aurécois !

Depuis des dizaines d'années, la Mairie d'Aurec-sur-Loire propose différents temps pour accueillir et développer ses marchés afin de satisfaire les besoins des Aurécois.

Une large variété de produits

Les marchés aurécois s'organisent tous les mercredis, les vendredis et les dimanches matin. Plus d'une quinzaine de marchands sont présents pour proposer leurs produits parmi des maraîchers, marchands de viandes, fromagers, maroquiniers, traiteurs, vendeurs de bijoux, de couteaux ou autres accessoires...

Vendredi après-midi : le marché des producteurs se développe !

Quant au marché des producteurs du vendredi après-midi, il ne cesse de s'étoffer d'année en année !

À ce jour, plus d'une trentaine de producteurs le font vivre et sont présents en fonction des saisons.

Pour le plus grand plaisir des gourmands, les Aurécois peuvent régulièrement y retrouver des produits divers et variés :

- Fruits et légumes de saison
- Viandes (bœuf, porc, mouton, autruche...)
- Volailles
- Foie gras
- Poissons et huîtres
- Lentilles
- Fromages
- Yaourts
- Confitures
- Miel
- Pain

Et bien d'autres encore...

Le marché des producteurs s'étoffe à l'occasion des fêtes de fin d'année : foie gras, huîtres... La production artisanale est également bien représentée avec un affûteur et un producteur de savons !



La place des Hêtres équipée d'une halle couverte en 2025

Vues 3D © AJ Architectes

En avril et mai 2022, 655 Aurécois se sont exprimés sur l'opportunité de créer une halle couverte et 50 ont participé à des ateliers de concertation. Une étude menée par le bureau d'études CITADIA a révélé tout l'intérêt pour notre commune de bénéficier d'une telle structure.

Comme les Aurécois, le bureau d'études a ciblé la place des Hêtres comme secteur idéal d'implantation. L'objectif est de redynamiser le centre-ville en favorisant le développement de marchés alimentaires, vide-greniers et commerces ambulants dans un lieu plus adapté.



Une mise en service en 2025

En juin 2023, AJ Architectes, mandataire d'un groupement, a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. L'estimation financière du projet s'élève à 1 600 000€, dont plus de la moitié (885 000€) est subventionnée.

La fin des travaux est prévue en décembre pour une mise en service en janvier 2025.





Un livre illustré sur Aurec-sur-Loire va sortir en 2024

Christophe Girard, auteur professionnel de bandes dessinées installé à Aurec-sur-Loire, travaille sur un ouvrage illustré sur la commune.

Pour l'équipe municipale, l'idée de proposer un livre illustré sur Aurec-sur-Loire est née du travail réalisé autour de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Le rapport technique et scientifique rendu le 31 août 2023 ne permettait pas de vulgariser aussi facilement les découvertes réalisées pour le grand public.

De la biodiversité mais pas que !

C'est à la suite d'une rencontre avec Christophe Girard, dessinateur professionnel installé dans la commune, que le projet s'est concrétisé. Depuis 2023, l'auteur multiprimé (lire ci-contre) travaille sur un ouvrage illustré évoquant Aurec-sur-Loire sous les prismes de sa biodiversité mais aussi son histoire, son patrimoine et ses paysages.

En effet, le livre illustré présentera aussi bien la faune et la flore répertoriées que des personnes et des lieux bien connus des Aurécois comme le baron des Adrets, Rodrigue de Villandrando, le parc du château seigneurial, la rue de l'Hospice ou encore la Tour d'Oriol.

Un livre de 120 pages accessible aux Aurécois courant 2024

Un aperçu de son travail a été rendu public lors du week-end dédié au Festival de la Teinturerie, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023, avec l'exposition de plusieurs planches de grande qualité.

La sortie de l'ouvrage, qui devrait être composé de 120 pages, est programmée dans le courant de l'année 2024. C'est la maison d'édition stéphanoise Jarjille qui a été retenue pour porter le projet. L'objectif est de pouvoir le mettre à la disposition des Aurécois à travers une distribution dans les écoles par exemple.

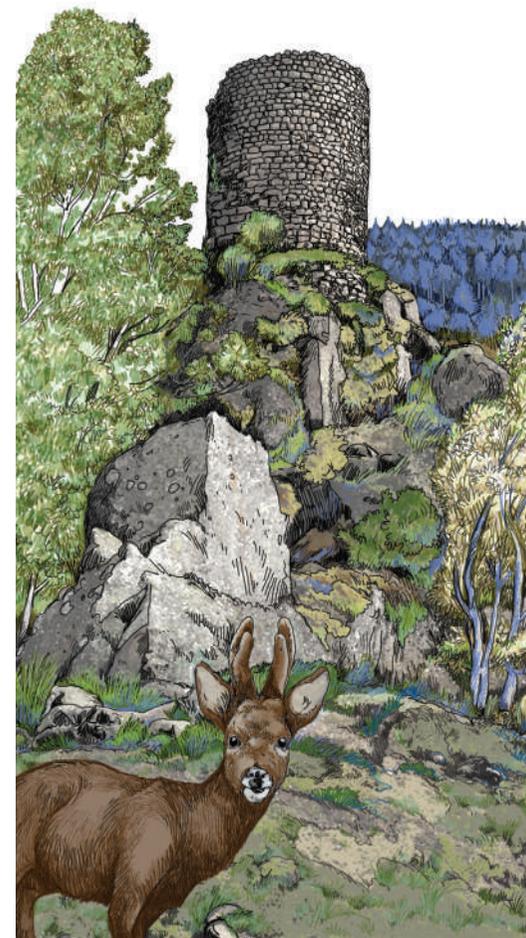
Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2024

Qui êtes-vous Christophe Girard ?



Né le 29 mai 1968 à Trévoux dans l'Ain, Christophe Girard est diplômé de l'école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon en 1992.

Ancien professeur, Christophe Girard se consacre à la bande dessinée depuis 2005. Attaché à dessiner des histoires ancrées dans le réel, il est l'auteur de 23 albums et 2 intégrales, plusieurs fois nominés ou primés. Les derniers en date sont *Le Matin de Sarajevo* (Glénat) et *L'or d'El Ouafi* (Michel Lafon) qui remportent respectivement le Prix du Livre d'Histoire contemporaine et le Prix Bulles de sport en 2023.



FESTIVITÉS



Vos élus :
Maryse Parrat
Joëlle Gomez
Laurent Rousset
Pauline Granger

Le carnaval a pris des airs andalous !

Prenez une pincée de musique andalouse, ajoutez-y des beaux costumes, des chars et beaucoup de sourires ! Mélangez le tout et vous obtenez le carnaval d'Aurec-sur-Loire ! Le 7 avril 2023, vous étiez nombreuses et nombreux à venir célébrer et défiler sous un beau soleil, de la place des Hêtres jusqu'à la MJC ! Retour en images sur cette tradition.



Un grand merci !

Pour leur participation à cette belle édition 2023 du carnaval, la Mairie d'Aurec-sur-Loire remercie le Groupement d'Animation Locale Aurécois (GALA), les écoles publiques et privées, l'association des parents d'élèves, l'Atelier des Mamans, le Relais Petite Enfance, l'école de musique Musica'LS, la MJC, l'association des commerçants aurécois, la gendarmerie, le personnel ainsi que les élus municipaux !



STREET-ART



Une explosion de couleurs pour le Festival de la Teinturerie

Les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023, vous étiez nombreuses et nombreux à vivre une expérience unique de street-art à l'occasion de la 4^e édition du Festival de la Teinturerie !

7 fresques et 3 spectacles de rue

Rencontre culturelle et gratuite qui attire chaque année près de 2 000 visiteurs, le Festival de la Teinturerie a permis de mettre au jour près de 7 nouvelles fresques réalisées par des artistes à la renommée nationale et internationale (voir ci-contre).

En dehors du street-art, plus de 1 100 personnes dont 200 élèves aurécois ont pu profiter des 3 spectacles de rues présentés sous le chapiteau par Le Phare à son Cie (Haute-Loire), la compagnie SASEO (Haute-Garonne) et la compagnie Lapin 34 (Rhône).

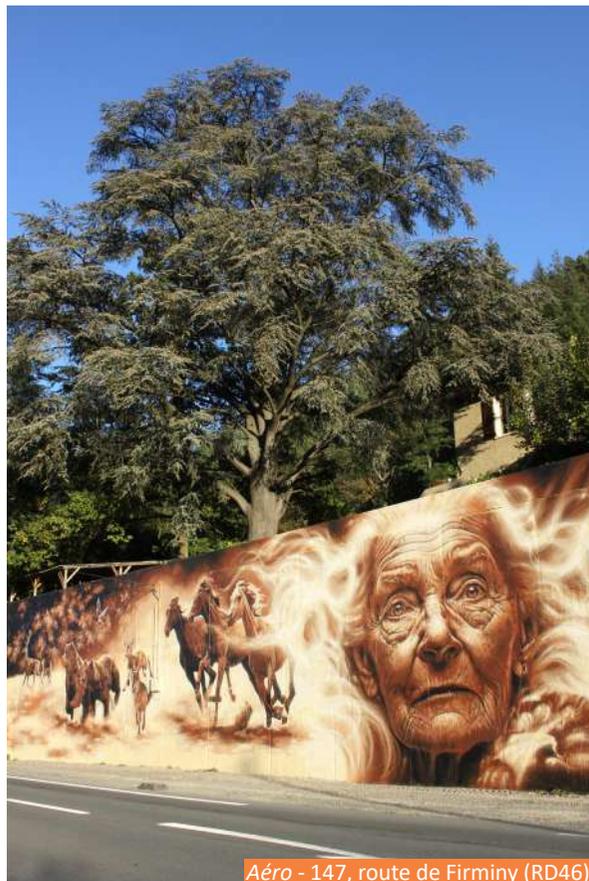
La célébration de l'ancien site industriel

Le Festival de la Teinturerie, c'est aussi une multitude d'animations créatives et sportives : ateliers manga, peinture et graffiti, parkour, boxe, tir au laser et tir au plomb. Les Arts d'Ici, Les Ptites choses d'Alex, Christophe Girard, Selda Soyut... Plusieurs figures locales ont également pu exposer pendant ce week-end festif !

Rendez-vous les 28 et 29 septembre 2024 pour célébrer la 5^e édition du Festival de la Teinturerie !



Les 7 fresques réalisées en 2023





Un coup de neuf pour l'accueil des usagers en 2024

En 2024, l'accueil de la mairie va connaître une rénovation physique, dans la continuité de la modernisation des services rendus aux Aurécois.

Un accueil réaménagé et repensé

En ce début d'année, le hall d'accueil va être repensé ! En plus de travaux de rafraîchissement, un agent sera présent pour orienter vers les services et assurer l'accueil téléphonique. Une borne numérique sera également installée pour consulter des informations diverses. En complément, une caméra de vidéoprotection a été installée dans le hall pour assurer la sécurité du personnel.

Une équipe polyvalente et formée

L'équipe de l'accueil est formée pour répondre aux besoins de plus en plus nombreux. Des formations sont ainsi dispensées toute l'année sur les missions variées du service : état civil, élections, cimetière, urbanisme...

Des outils à distance développés

À terme, pour rendre service aux usagers qui ne peuvent se déplacer aux horaires d'ouverture, l'objectif est de créer un accueil à distance accessible 24h/24 et 7j/7. C'est déjà possible grâce aux logiciels en ligne : Portail familles, dématérialisation des démarches d'urbanisme, pré-demande d'état civil (lire ci-contre) et réservation des salles communales !

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

À 18 ans, chaque Français est automatiquement inscrit sur les listes électorales s'il a fait son recensement à 16 ans. S'il n'a pas été inscrit à ce moment, pour pouvoir voter, il doit se rendre en mairie.

Les prochaines échéances électorales :

- Européennes : 9 juin 2024
- Municipales : 2026
- Présidentielle : 2027

CNI et passeport : facilitez vos démarches !

En septembre 2023, un service en ligne a été mis en place pour faciliter l'accès aux rendez-vous à distance.

Vous avez bientôt besoin de créer ou de renouveler une pièce d'identité ?

- Créez un compte et connectez-vous sur la plateforme GALLIA :

<https://gallia-demarches.fr/connexion>

- Choisissez votre type de rendez-vous, le jour et l'heure (1 RDV par personne)
- Pour les usagers qui n'ont pas accès à Internet, merci d'appeler le 04 77 35 40 13 ou vous déplacer en mairie pour prendre rendez-vous.

Les chiffres de l'état civil

Au 15 décembre 2023, la délivrance des titres officiels a augmenté : 1 460 cartes nationales d'identité (contre 1 114 en 2022 et 321 en 2021) et 1 235 passeports (contre 876 en 2022 et 203 en 2021).

Besoin d'aide ? Retrouvez des permanences gratuites en mairie

- **Transport scolaire** : prise de rendez-vous au 04 77 35 40 13 ou à mairie@mairie-aurec.fr
- **Restauration scolaire** : prise de rendez-vous au 04 77 75 83 55 ou à restaurationscolaire.aurec@gmail.com
- **Isabelle Valentin (Députée de la Haute-Loire)** : prise de rendez-vous au 04 71 59 02 64
- **Florence Teyssier (Vice-présidente du Département)** : prise de rendez-vous en mairie au 04 77 35 40 13

Conseil numérique

Tous les lundis : 14h-16h30

Tous les mardis : 9h30-12h

Tous les jeudis : 9h30-12h

Tous les vendredis : 14h-16h30

Sur rendez-vous : 07 60 35 13 84

conseillersnumeriques@loire-semene.fr

Vous êtes peu ou mal à l'aise avec l'informatique ou le web ?

Les conseillers numériques France Services vous accompagnent pour :

- Échanger avec vos proches
- Accompagner votre enfant
- Prendre en main l'outil numérique
- Découvrir les opportunités du numérique
- Trouver un emploi ou une formation
- Réaliser des démarches administratives
- Orienter vers les services compétents

Conciliation de justice

Tous les vendredis : 9h-12h

Sur rendez-vous : 04 77 35 40 13

La conciliatrice de justice permet le règlement de différends à l'amiable. Elle instaure un dialogue entre les parties pour trouver la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés. Vous pouvez la saisir avant d'intenter une action en justice.

France Rénov'

Sur rendez-vous : 04 43 07 11 30

Vous souhaitez faire des travaux de rénovation ? France Rénov' propose des conseils gratuits et personnalisés pour tous les projets de rénovation énergétique : élaboration d'un projet, mobilisation des aides financières, orientation vers des professionnels...



Urbanisme

Tous les mercredis :

9h-12h et 13h30-16h30

Sur rendez-vous : 04 77 35 40 13

Vous souhaitez faire construire ou réaliser des travaux chez vous (façade, clôture, menuiseries, toit...) ?

Ces travaux nécessitent une autorisation préalable et des démarches obligatoires avant de les entreprendre.

Le saviez-vous ? Depuis le 1^{er} janvier 2022, un Aurécois peut déposer une demande de permis de construire, une déclaration préalable, un certificat d'urbanisme ou un permis de démolir en ligne.

Rendez-vous sur www.geopermis.fr

Défibrillateur : les bons gestes pour agir en cas d'arrêt cardiaque

Numéros des secours

- 15 : SAMU
- 18 : Pompiers
- 112 : Numéro d'urgence européen unique



Étape 1 : Reconnaître l'arrêt cardiaque

- Vous constatez une absence de réaction aux stimulations physiques et verbales.
- Vous constatez une absence de respiration.

Étape 2 : Donner l'alerte aux secours (15/18/112)

- Restez calme et donnez l'adresse précise de l'endroit où vous vous trouvez.
- Utilisez le mode haut-parleur ou main-libre de votre téléphone pour faire les gestes donnés par l'opérateur.
- Si vous êtes seul et sans moyen de communication, l'alerte doit être réalisée en priorité.

Étape 3 : Faire des compressions thoraciques

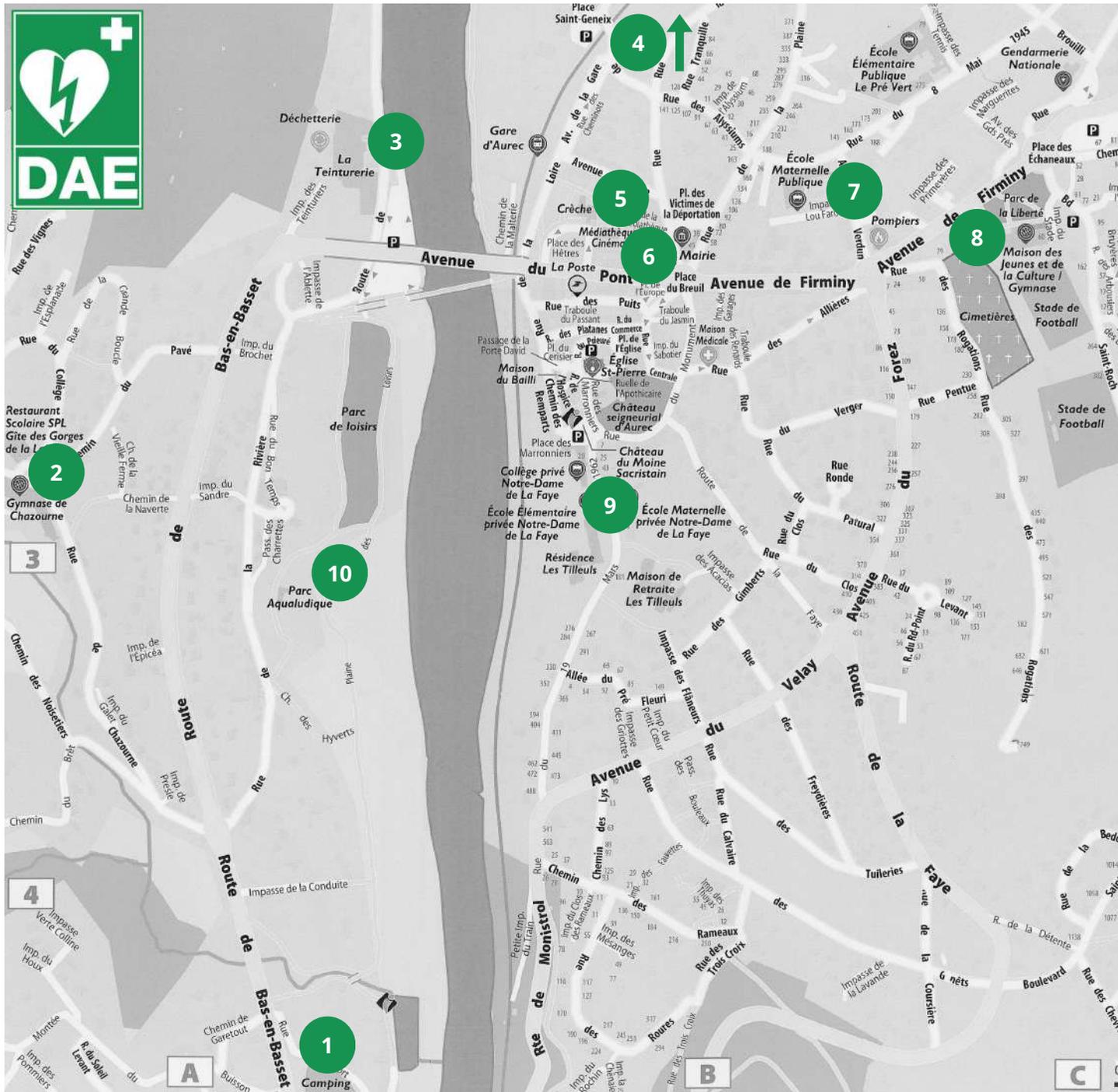
- Démarrez les compressions thoraciques aussi vite que possible, placez les mains au milieu de la poitrine.
- Appuyez vite et fort et permettez au thorax de se relâcher complètement entre chaque compression.
- Limitez les temps sans compressions thoraciques.

Étape 4 : Mettre en place le défibrillateur

- Placez les électrodes sur la poitrine nue de la personne.
- Suivez les indications vocales et/ou visuelles de l'appareil.
- Ne touchez pas la victime durant l'analyse du défibrillateur.
- Si l'appareil délivre un choc, reprenez sans attendre les compressions thoraciques après le choc.
- Si aucun choc n'est délivré et en l'absence de reprise de respiration, reprenez les compressions thoraciques.

Une règle à retenir : alertez, massez et défibrillez !

Le saviez-vous ? Un 10^e défibrillateur a été installé en 2023 ! Il se situe sur le portail extérieur du Jardin aqualudique de la base de loisirs *Les Rives d'Aurec*.



Plan des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)

- 1 Camping des Gorges de la Loire (accueil)
- 2 Gymnase de Chazournes (parking visiteurs)
- 3 La Teinturerie (portail d'entrée)
- 4 Gymnase des Prairies
- 5 Crèche / Médiathèque (sur le mur de la restauration scolaire)
- 6 Maison des Associations (boîtes aux lettres)
- 7 École maternelle publique (portail d'entrée)
- 8 MJC (accueil administratif)
- 9 École maternelle privée (portail d'entrée)
- 10 Jardin aqualudique de la base de loisirs (portail)

Naissances 2022/2023

PROVOST Dayléh, Chris
Le 4 novembre 2022

MOUNIER Sohan
Le 9 novembre 2022

RIBEYRON Victor
Le 27 novembre 2022

PASCAL Kelly
Le 3 décembre 2022

RIVOLLIER Raphaël, Thierry, Christian
Le 3 décembre 2022

OLIVIER Juliette, Annie, Corinne
Le 15 janvier 2023

BONNET Maxine
Le 2 février 2023

CHANAL Lucie, Ambre, Valentine
Le 4 février 2023

RICHARD PROSPER Evan
Le 5 février 2023

CELIK Aras
Le 13 février 2023

MONTROBERT Tim, Matthéo, Mel
Le 28 février 2023

ATTIKI Lina
Le 2 mars 2023

SŒUR Arthur, Maurice, Dominique
Le 11 mars 2023

VIGNE Mérédith
Le 15 mars 2023

RASCLE Clémence, Jeanne
Le 21 mars 2023

BERARDIER Armand
Le 21 mars 2023

HADJ-MEBAREK Anass
Le 24 mars 2023

FARJON Alexis, Sébastien
Le 2 mai 2023

CHERGUI Ibrahim
Le 10 mai 2023

ABOULIN Ilhan
Le 10 mai 2023

SABAIHIA Nina
Le 13 mai 2023

BESSEYRE Lou
Le 18 mai 2023

THÉRON Mayla, Louane
Le 23 mai 2023

LIENART Louise, Alba
Le 26 mai 2023

LIENART Méline, Jeanne
Le 26 mai 2023

COLOMBET Isaya, Soan
Le 5 juin 2023

PRIMET Léandre, François, René
Le 17 juin 2023

COLOMBET Robin, Antoine, Hugo
Le 22 juin 2023

JOURGET Eden
Le 24 juin 2023

KARTAL Sena
Le 3 juillet 2023

DERAIL Lindy
Le 11 juillet 2023

MARICATO CHABARDES Loup
Le 9 août 2023

BÉAL RAYBAUD Ilyana, Dominique, Andrée
Le 1^{er} septembre 2023

BONNET Diane, Christine, Suzanne, Baya
Le 4 septembre 2023

FERRIOL Émy
Le 6 septembre 2023

JANUEL GAUTHIER Malo

Le 11 septembre 2023

JANUEL GAUTHIER Willow

Le 11 septembre 2023

BENDJABALLAH Maïssa

Le 8 octobre 2023

BENDJABALLAH Ricelle

Le 8 octobre 2023

GAILLARD Camille, Adrian

Le 10 octobre 2023

BARROUX Esteban, Dylan, Jules

Le 13 octobre 2023

DEMARS Luna

Le 15 octobre 2023

BORSON Auguste, Nicolas

Le 22 octobre 2023

MICHON Lara

Le 27 octobre 2023

GOUTTE OUILHON Cassi, Alba, Lila

Le 30 octobre 2023

SAHTOUT Ismael

Le 30 novembre 2023

TELKHOUKH Ambre

Le 30 novembre 2023

Mariages 2023

**VILLEMAGNE Andrée
& LO CICERO Giovanni, Luigi**

Le 1^{er} avril 2023

**ROURE Samantha
& FOURNAND Christopher**

Le 22 avril 2023

**BONNEFOY Virginie
& CARDOSO Jorge, Manuel**

Le 22 mai 2023

**DA SILVA VERDADEIRO Milène, Sofia
& NAVARRO Christophe**

Le 3 juin 2023

**SOL Albane, Justine, Emmanuelle
& THERY Bastien, Richard**

Le 15 juin 2023

**ALLARD Chloé, Isabelle, Olivia
& MICHELI Antoine, Jean-Etienne**

Le 17 juin 2023

**SECHI Emlyn, Esther
& BOURGIN Jérémy**

Le 17 juin 2023

**AGRAIN Marine
& GRANDOUILLER Erwan, Jules, Henri**

Le 23 juin 2023

**FAYOLLE Kathleen, Fabienne, Christine
& POZAR Jean-Michel**

Le 1^{er} juillet 2023

**PELLISSIER Marie-Sara, Catherine
& RIVOLLIER Jean-Philippe, André, Patrick**

Le 8 juillet 2023

**FORESTIER Camille, Danielle
& POUYET Gauthier, Arthur, Gabriel**

Le 8 juillet 2023

**RAJOT Corinne, Monique
& GARRIGUE Fabrice, René, Elie**

Le 15 juillet 2023

**LARGUIER Salomé, Israa
& MONOD Elie, Christophe, Sébastien**

Le 26 août 2023

**TARDY David, Daniel
& GUITAY Céline**

Le 2 septembre 2023

**CASSOLA Laëtitia, Françoise
& HILLAIRE Cédric**

Le 9 septembre 2023

**JAVELLE-ROBIN Roxanne, Alexie, Marie
& MOULIN Nicolas**

Le 15 septembre 2023

**MICHEL Anne-Charlotte, Fernande, Jeanne
& GUZMAN Jonathan, Gabriel**

Le 16 septembre 2023

**DUMAS Séverine, Juliette, Félicie, Sidonie
& JAKUBOWSKI Fabrice, Claude, Bruno**

Le 23 septembre 2023

JAY Joana & LIENART Cédric, Maurice

Le 23 septembre 2023

Décès 2022/2023

AMIEL Damien

Le 7 novembre 2022 à Firminy

BERTRAND Ginette, Marthe, Marie-Thérèse

Le 19 novembre 2022 à Aurec-sur-Loire

TOURON Roger, Charles

Le 20 novembre 2022 à Aurec-sur-Loire

DECHOMET Danièle, Louise, Juliette
Veuve **ROMEYER**

Le 30 novembre 2022 à Aurec-sur-Loire

ROLLAND Dominique, Jean, Robert

Le 3 décembre 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

COUBON Pierre, Marie

Le 6 décembre 2022 à Aurec-sur-Loire

BOUVIER Jean-Claude

Le 13 décembre 2022 à Saint-Étienne

CHAPEL Louis, Casimir, Joseph

Le 15 décembre 2022 à Firminy

DUPORT Yvette, Eliane

Le 17 décembre 2022 à Firminy

PERRIN Henriette, Jeannine veuve DUPLAIN

Le 21 décembre 2022 à Aurec-sur-Loire

SAGNOL René, Marius, Antoine

Le 31 décembre 2022 à Firminy

GAUCHER Pierre, Joseph

Le 4 janvier 2023 à Firminy

DEVEDEUX Jacques, Marcel, Félix

Le 9 janvier 2023 à Aurec-sur-Loire

DOUTRE Marie, Antoinette, Jeannine
Veuve **MARTIN**

Le 10 janvier 2023 à Firminy

TERRAT Jeanne

Le 12 janvier 2023 à Aurec-sur-Loire

GIRODET Marie, Rose veuve BONNEFOY

Le 19 janvier 2023 à Aurec-sur-Loire

CATALIN Yvonne, Suzanne, Louise
Veuve **LAURENSON**

Le 22 janvier 2023 à Aurec-sur-Loire

FOURNEL Yvonne veuve MONTELIMARD

Le 22 janvier 2023 à Aurec-sur-Loire

PERRIN Noëlle, Jeanne, Antoinette
Veuve **PARRON**

Le 24 janvier 2023 à Aurec-sur-Loire

COLANGE Pierre

Le 30 janvier 2023 à Firminy

MATRAY Michèle, Marie, Pascale

Le 19 février 2023 à Firminy

VALANTIN Daniel, Jean, Louis

Le 17 mars 2023 à Saint-Priest-en-Jarez

CHAZALLET Ludovic, Antoine

Le 18 mars 2023 à Aurec-sur-Loire

ROSSA Giuseppe, Céleste

Le 26 mars 2023 à Aurec-sur-Loire

THIOLLIÈRE Claude, René

Le 27 mars 2023 à Saint-Priest-en-Jarez

MALESSON Colette, Anna, Gabrielle
Veuve **CALEYRON**

Le 4 avril 2023 à Aurec-sur-Loire

MAYOL Fabien, Jean, Marc

Le 5 avril 2023 à Saint-Étienne

MARCONNET Jean-François, Marie

Le 14 avril 2023 à Firminy

VERDIER Gaston, Elie

Le 16 avril 2023 à Aurec-sur-Loire

COLOMBET Antoine, Auguste, Marie

Le 23 avril 2023 à Firminy

GAYTE Patrice, Simon, Marc

Le 27 avril 2023 à Aurec-sur-Loire

PHILIPPON Marcelle veuve PEYRARD

Le 1^{er} mai 2023 à Aurec-sur-Loire

DUPLOT Germaine, Francine, Josette
Épouse **BARBIER**

Le 2 mai 2023 à Firminy

PELISSIER Juliette, Ida veuve MARTEL

Le 4 mai 2023 à Aurec-sur-Loire

PONCHON Marinette, Francine
Veuve **MASSARDIER**

Le 14 mai 2023 à Aurec-sur-Loire

BERAUD Michel, Joseph

Le 29 mai 2023 à Aurec-sur-Loire

DEPEYRE Juliette, Augusta, Josèphe épouse GRAS

Le 31 mai 2023 à Aurec-sur-Loire

HOMEYER Roger, Louis

Le 1^{er} juin 2023 à Firminy

**ROUGERIE Christiane, Danielle, Paule, Thérèse
veuve BERTRAND**

Le 4 juin 2023 au Puy-en-Velay

CHAVANAT Marinette, Régine, Yvette

Le 2 juillet 2023 à Aurec-sur-Loire

ODOUARD Julien, Baptiste

Le 11 juillet 2023 à Firminy

DANCETTE Robert, Jean, Marius

Le 7 août 2023 à Aurec-sur-Loire

**PLOTON Monique, Marcelle, Claude
Veuve QUITOT**

Le 14 août 2023 à Firminy

VATAN Josette, Anne, Antoinette

Épouse GAYTE

Le 22 août 2023 à Firminy

LINTINGRE Jean-Pierre

Le 26 août 2023 à Saint-Étienne

TERRASSE Alain, Étienne

Le 31 août 2023 à Firminy

BARLET Raymond, Marc, Joseph

Le 13 septembre 2023 au Chambon-Feugerolles

DUPLAIN Ginette, Adèle veuve BASSET

Le 13 septembre 2023 à Aurec-sur-Loire

CORVATTA Adriana veuve RICCETTI

Le 22 septembre 2023 à Aurec-sur-Loire

PELLETIER Roger

Le 23 septembre 2023 à Aurec-sur-Loire

DOMUR Gervais, Jean

Le 26 septembre 2023 à Firminy

**BOUCHET Marie, Antoinette, Victorine
Veuve FOURNEL**

Le 2 octobre 2023 à Aurec-sur-Loire

CLAVIER Marcelle, Claudia

Veuve REYMONDIER

Le 8 octobre 2023 à Aurec-sur-Loire

COMBE Jeannine, Aimée veuve PAYS

Le 23 octobre 2023 à Aurec-sur-Loire

DESHAYES Nicole, Antoinette

Veuve BONNEVIALLE

Le 7 novembre 2023 à Saint-Priest-en-Jarez

BARBIER Simon, Marie, Jean, Jacques

Le 10 novembre 2023 à Saint-Étienne

CARROT Aimé, Charles

Le 14 novembre 2023 à Aurec-sur-Loire

DUCOIN Christiane épouse BROUGÈRE

Le 14 novembre 2023 à Saint-Étienne

COUTANSON Claudius, Marcel

Le 23 novembre 2023 à Aurec-sur-Loire

SIMON Alain, Antoine

Le 24 novembre 2023 à Saint-Priest-en-Jarez

SOUCHON Jean, Joseph, Antoine

Le 4 décembre 2023 à Firminy

**GRASSET Simone, Marie, Augusta
Épouse TRANCHARD**

Le 5 décembre 2023 à Aurec-sur-Loire

REMIGI Joseph

Le 6 décembre 2023 à Firminy

GIRAUD Roland, Jean, Marie

Le 7 décembre 2023 à Saint-Étienne

**DELOY Renée, Jacqueline, Claudette
Épouse LASSABLIÈRE**

Le 8 décembre 2023 au Chambon-Feugerolles

VAJENTE Marie, Lydia épouse ERTEL

Le 9 décembre 2023 à Aurec-sur-Loire

CHEURFA Mohammed

Le 10 décembre 2023 à Firminy

SAYETTA Christian

Le 11 décembre 2023 à Saint-Priest-en-Jarez

RAYNIÈRE Jean-Louis

Le 11 décembre 2023 à Grézieu-la-Varenne

Le saviez-vous ?

Les personnes inscrites sur le registre des décès résident à Aurec-sur-Loire.

Cependant, les avis de décès des administrés hospitalisés sur une longue durée ne sont pas transmis au service état civil de la commune.

Merci pour votre compréhension.

EXPRESSION LIBRE DES LISTES



Chères Aurécoises, chers Aurécois,

La Mairie n'échappe pas au contexte national et international qui nous touche tous à notre échelle respective. Après la crise Covid-19, la guerre en Ukraine et ses conséquences (coût des énergies...), l'année 2023 nous a imposé le poids d'une inflation extrême qui s'accompagne d'une augmentation notable du coût des emprunts. Le conflit israélo-palestinien ajoute un nouvel élément de tension sociale dans un contexte déjà compliqué.

Ces éléments, qui nous dépassent mais qui s'imposent à tous, ne faisaient pas partie du programme que nous vous avons proposé en 2020, loin de là ! Pour faire face à ces éléments contraires, une seule option : garder le cap et redoubler d'efforts pour respecter les engagements pris pour l'avenir de notre commune.

Ainsi, la volonté de poursuivre les principaux projets proposés oblige :

- **À programmer différemment** en phasant les réalisations. C'est le cas du projet du châ-

teau seigneurial dont l'aménagement principal (RDC et 1^{er} étage) s'est vu complété en 2023 du réaménagement du parc, et le sera également en 2024 avec l'équipement d'une salle de capacité supérieure (100 personnes) au 2^e étage, d'un réaménagement des abords de la place des Platanes à la place de l'Église, et de l'ouverture de la librairie coopérative.

- **À adapter un projet** lorsque celui-ci dépasse le niveau d'engagement possible de la commune (MJC) en y associant la population pour en définir l'objet et les volontés (consultation citoyenne).

- **À intégrer de nouvelles pratiques** pour faire face aux changements de notre époque : l'urbanisme évolue et les nouvelles règles imposent de limiter la consommation d'espace, l'évolution du climat réactive certains risques (incendies) pris en compte au travers de la création de réserves et d'accès aux massifs boisés (chemins forestiers) ; l'ensemble pousse à réfléchir autrement : en développant les zones ombragées, perméables, en pérennisant les ressources futures en eau potable et les interconnexions.

- **À trouver de nouveaux financements**, certains innovants, pour limiter nos charges de fonctionnement ; le projet d'équipements photovoltaïques de certains bâtiments en est le parfait exemple.

- **À mobiliser tous les financements possibles** auprès des partenaires publics en présentant des projets ficelés, être dans l'air du temps pour que ces projets soient éligibles et finançables.

Dans cette période de tensions, les valeurs de solidarité qui nous animent se traduisent par la mise en place de subventions exceptionnelles au monde associatif pour garantir leur pérennité et leur fonctionnement, le CCAS démultiplie ses efforts pour accompagner les personnes les plus fragilisées.

N'écoutez pas certaines sirènes qui vous font croire que l'argent de notre commune est dilapidé aux quatre coins de celle-ci sans réflexion. Gérer une municipalité, c'est sans cesse arbitrer et prendre des décisions pour l'intérêt général au détriment, parfois, de certains intérêts propres à chacun. C'est savoir être à l'écoute, entendre et intégrer les critiques constructives, celles qui sont justifiées car toutes ne le sont pas...

À ce titre, le travail et la réflexion sont notre lot quotidien.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2024 apaisante, pleine de bonnes choses pour vous et vos proches. Une année de santé et de bonheur.

Contact :

ensemblepourelavenirdaurec43@gmail.com

Facebook : Ensemble pour l'avenir d'Aurec



Chers Aurécoises et Aurécois,

A l'aube de cette année nouvelle, toute l'équipe de la liste d'opposition Aurec, Grandir, Vivre et Travailler, vous présente ses vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2024.

Qu'elle vous apporte personnellement, mais aussi à toute votre famille, vos proches et amis, santé, bonheur, joie, prospérité et pleine réussite dans chacun de vos projets. Nous souhaitons également que cessent les conflits armés et que revienne la paix.

Nous profitons de cette page d'expression pour revenir sur les réalisations terminées et celles en cours, qui ont été faites par la majorité sur ce mandat. Nous voulons exprimer notre point de vue et nos divergences de cette gestion de la commune.

- En raison du changement climatique avec ses périodes de fortes chaleurs à répétitions la végétalisation du bourg devrait être une priorité. Et cependant la majorité bétonne sur la place de la Fontaine. Sur une parcelle 475 m², elle envisage de construire un local commercial de 250 m² en rez-de-chaussée et des appartements locatifs au premier niveau. Les anciens Aurécois se souviendront peut-être de toutes les difficultés qu'il a fallu surmonter pour détruire le bar « Chanon » et ouvrir cet espace. Cette réalisation sera inadaptée et créera des difficultés de stationnement et l'accessibilité pour les piétons sera compliquée autour du rond-point.

- Les fresques, c'est chaque année des dépenses récurrentes qui ne nous semblent pas justifiées. Leurs coûts définitifs ne sont pas connus mais une somme prévisionnelle de 20.000 euros a été affectée au budget primitif 2023. Somme à comparer avec la subvention de 15.000 euros répartie sur 18 associations sportives !

- Une librairie associative va voir le jour avec un aménagement de l'ancien bar « Le Starter ». A l'origine ce projet devait s'appuyer sur l'expérience de l'association Appelouse « l'Hirondaine » laquelle s'est retirée du projet, alors même que les travaux de rénovation des locaux (100.000 euros) sont entièrement financés par la commune et que le loyer sera gratuit la première année, voire peut-être la deuxième année. Alors pourquoi ce retrait ?

- Le prix de la halle couverte, annoncé à 1 million d'euros, s'envole à 1,6 millions d'euros d'après le dernier prévisionnel qui nous a été présenté. Quel en sera le montant réel ?

- Que penser de l'empressement de la mairie pour faciliter la future installation de 3 Kinésithérapeutes en vendant des terrains proches du Cabinet Vétérinaire. Aujourd'hui, avec la présence de 7 professionnels sur la commune, cette demande ne correspond à aucun besoin d'après les professionnels en activité.

D'une façon générale, de la part même des professionnels de santé de la commune, il y a d'autres investissements plus urgents à réaliser, comme une maison médicale digne de ce nom !

- Et que dire du projet d'aménagement du bâtiment de la MJC qui prévoit la réduction de moitié du gymnase. Il n'a jamais été question d'une telle amputation des équipements sportifs dans le programme électoral de la majorité. A noter que les premières estimations chiffrées de ce projet, suivant les options, sont comprises entre 9 et plus de 11 millions d'euros TTC !

- Quant aux nouvelles activités de la SPL Les Rives d'Aurec, qui ont démarré au cours de l'année nous attendons le bilan financier 2023.

Pour ce qui est de l'Aqualudique nous savons d'ores et déjà que la consommation d'eau est identique à l'ancienne piscine. Donc en termes d'économie, c'est un coup d'épée dans l'eau ! De son côté le château accueille diverses activités dont le musée, l'espace partagé pour les entreprises (coworking) et un atelier mettant à la disposition du public des outils de fabrication d'objets assistée par ordinateur (FabLab). Là aussi nous n'avons encore que très peu d'informations mais apparemment ces installations sont très peu utilisées. L'activité « coworking » est très réduite (Une seule entreprise du centre bourg s'est délocalisée).

Mais malgré ces mauvais signaux la mairie projette de créer une grande salle pour un coût estimée de 120.000 euros ! Nous sommes inquiets car le budget prévisionnel de ces trois nouvelles activités du château fait ressortir une perte de 150.000 euros annuelle, qui s'ajoute aux subventions déjà versées pour maintenir la SPL à flot.

Nous sommes soucieux de l'avenir de la commune avec cette politique qui engage les prochains mandats par des frais de fonctionnements élevés et nous revendiquons une nouvelle vision municipale en étant à l'écoute des Aurécois.

Liste AGVT Aurec, Grandir, Vivre et Travailler,
Soyons fiers d'Aurec !

Très chers Aurécois,

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2024. Que cette nouvelle année vous apporte de grands bonheurs, qu'elle soit pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé !

2023 s'achève et nous a rappelé que le changement climatique se traduit d'ores et déjà par une tension accrue sur la ressource en eau en été et qu'il accentue dès l'automne le risque d'événements pluvieux extrêmes générateurs d'inondations.

Or, à Aurec le risque inondation par débordement de rivière est déjà bien réel (inondations : en septembre 1980, en novembre 1996, en décembre 2003 et en novembre 2008).

Et pour faire face à ce risque notre commune dispose d'un outil de prévention qui permet d'influer sur l'occupation et l'utilisation des sols en délimitant les zones exposées aux risques d'inondation (zones rouges, bleues et blanches) et en y prévoyant des interdictions ou des prescriptions spécifiques (portant sur les constructions, les ouvrages, les aménagements, les exploitations...) afin de ne pas aggraver les conséquences des inondations, cet outil de prévention s'appelle le PPRI : Plan de Prévention du Risque Naturel Inondation.

Notre PPRI aurécois aurait pu prévoir dans sa partie règlement **l'obligation de mesures individuelles de protection**, de réduction de la vulnérabilité face au risque inondation comme, par exemple, **l'obligation pour les particuliers** de mettre en place des batardeaux, de construire un niveau refuge, etc. **mais ce n'est pas le cas !**

De fait, si les aurécois qui résident en zone bleue ou rouge, décident de réduire la vulnérabilité de leur habitation (en installant par exemple des batardeaux) ils ne peuvent pas bénéficier de la subvention du fonds Barnier (pouvant atteindre 80% de la dépense engagée).

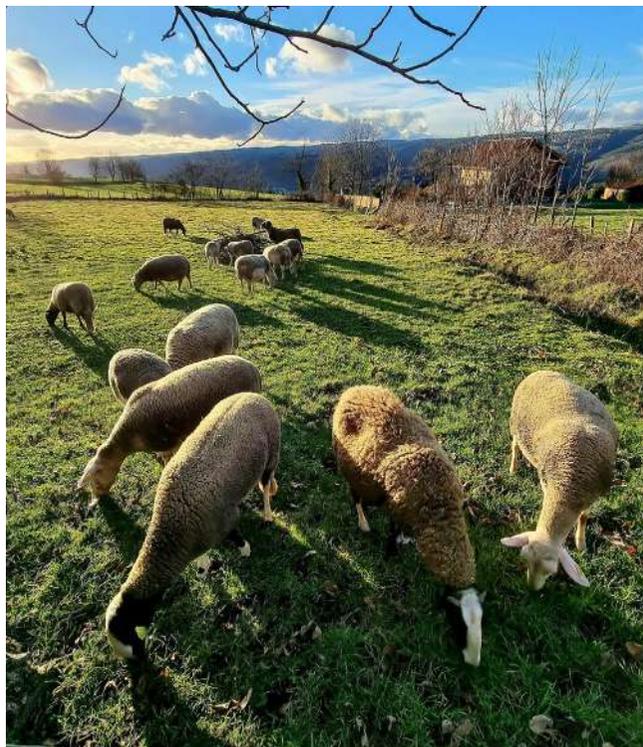
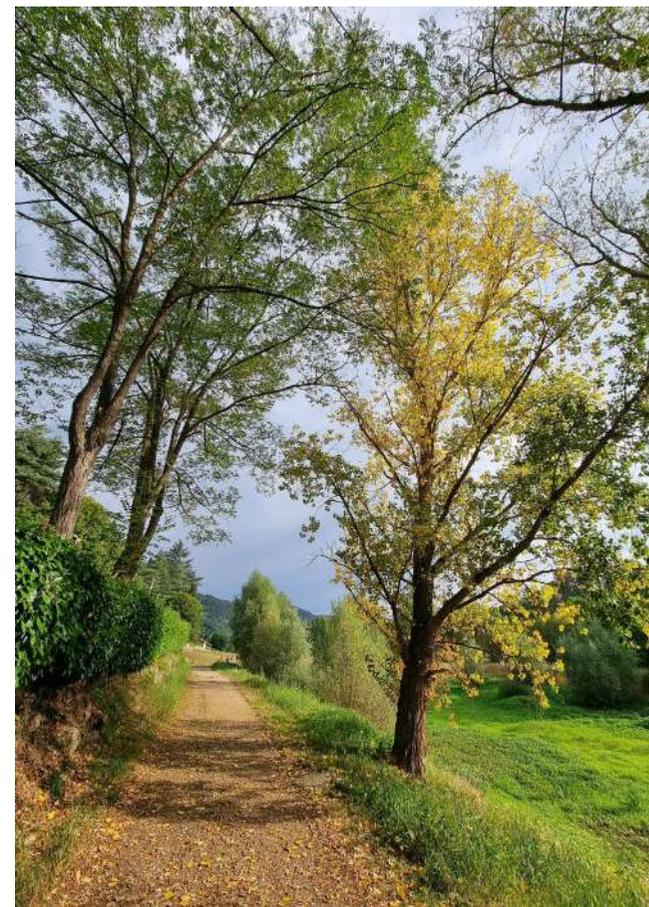
Du coup, comme assumer l'intégralité du financement de ces travaux de réduction de la vulnérabilité n'est pas supportable pour les particuliers aucun moyen de protection n'est mis en place et le risque demeure entier.

Certes le risque zéro n'existe pas mais nous devrions tout mettre en œuvre pour aider les particuliers à réduire la vulnérabilité de leurs biens et de leur personne et à développer ainsi la résilience.

Nous restons à votre disposition, si vous souhaitez échanger avec nous, n'hésitez à déposer une lettre en mairie à notre attention. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Josiane Janisset et Christelle Raspilaire

AUREC-SUR-LOIRE EN PHOTOS...





NUMÉROS UTILES

Mairie d'Aurec-sur-Loire : 04 77 35 40 13

- Lundi au vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h15
- Mardi : 9h - 12h15

E-mail : mairie@mairie-aurec.fr

Site internet : www.mairie-aurec.fr

Gendarmerie : 04 77 35 40 56 / 17

ADMR : 04 77 35 47 17

Rest'O à domicile : 04 71 09 98 33

**Bureaux des assistantes sociales
et puériculture (centre médico-social)** :

Sur rendez-vous au 04 71 61 06 34

SNCF Auvergne-Rhône-Alpes : 09 69 32 21 41

Département de la Haute-Loire :

04 71 07 43 43

MJC d'Aurec-sur-Loire : 04 77 35 41 59

Veolia Eau (24h/24 et 7j/7) : 09 69 32 34 58

Syndicat des eaux Loire Lignon & Semène :

04 71 66 62 11

Service SPANC : 04 71 61 22 97

Pompes funèbres des bords de Loire :

04 71 66 71 96 / 06 06 42 01 60

Chambre funéraire

et Pompes funèbres Robert : 04 77 35 46 15

Urgence sécurité Gaz GRDF : 0800 47 33 33

Raccordement au gaz : 0810 224 000

Déchèterie d'Aurec-sur-Loire : 04 77 35 69 64

- Lundi et vendredi : 13h30 - 17h
 - Mercredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
- Ouverture jusqu'à 18h du 01/05 au 31/10
- SICTOM Velay Pilat** : 04 77 35 69 64

Taxis et ambulances :

- Cangelosi : 04 77 35 26 80
- Blanchon : 04 77 35 31 73 / 06 63 93 92 04

Les Rives d'Aurec : 04 77 75 00 75

Château d'Aurec-sur-Loire : 04 15 98 02 68

Office de tourisme : 06 87 87 61 92

officedetourisme@loire-semene.fr

Relais Petite Enfance Loire Semène :

06 45 47 85 70

Crèche associative Les Lutins :

04 77 35 23 38

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Ehpad Les Tilleuls : 04 77 35 42 59

Pharmacies :

- Pharmacie de l'Avenue : 04 77 35 40 35
- Pharmacie Sol : 04 77 35 40 97

Pour connaître les pharmacies de garde :

0825 74 20 30

Podologue :

- Mme Teyssier : 04 77 35 33 09

Orthophonistes :

- Mme Marel : 04 77 35 45 71
- Mme Marion : 04 77 74 64 63
- Mme Veyret : 04 77 35 45 71

Consultation en lactation :

- Mme Marion : 06 18 94 38 85

Masseurs-kinésithérapeutes :

- Mme Bernaud : 04 77 35 46 20
- Mme Caminade : 04 77 36 68 81
- M. Breyse : 04 77 36 68 81
- M. Jué : 04 77 35 42 77
- M. Munoz, Mme Poupeau et Mme Hares : 04 77 79 92 70

Cabinets d'infirmiers :

- **Cabinet infirmier de la Maison médicale** : Mme Roland, Mme Concordel et M. Guillermand : 06 24 31 82 27
- **Cabinet infirmier du Prieuré** : Mme Preher, Mme Fayon, Mme Gravy et M. Garrigue : 06 89 90 60 30
- Mme Fanget : 06 43 04 01 06

Cab. vétérinaire des 2 Rives : 04 77 79 84 91

Maison médicale : 04 77 40 39 60

Médecins : Drs Dupasquier, Gire, Drevet, Frumuselu, Montjotin-Gayton et Hassnaoui.

Pour connaître le médecin de garde la nuit ou le week-end à partir du samedi midi : 04 71 04 33 33 (15 pour les urgences vitales)

Sage-femme :

- Mme Issartel : 04 77 02 57 18 / 06 45 16 64 60

Chirurgiens-dentistes :

- Dr Frumuselu : 04 77 35 21 02
- Dr Sauzet : 04 77 39 42 74

Ostéopathes :

- Mme Garbaa : 06 83 03 89 83
- Mme Vialla : 06 73 17 48 25



Claude Vial
Maire d'Aurec-sur-Loire
et l'équipe municipale
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour cette année

2024

Invitation : assistez à la cérémonie des vœux
le vendredi 19 janvier à 18h30 à la salle des fêtes !

JANVIER 2024

Directeur de publication : Claude Vial

Rédaction et conception : Service Communication

Photographies : Claude Vial, équipe municipale, Martin Costechareire, Bernard Dubesset, Rosalinde Charpin, écoles et collèges, Les Rives d'Aurec, Eidetic Studio, AJ Architectes, Sictom Velay Pilat, Adobe Stock, Freepik et Pixabay

Impression : Déposé par Éole (Grazac) sur du papier respectant la gestion durable des forêts avec des encres végétales sans diluants pétroliers

Distribution : Coup de Pouce à l'Emploi (Sainte-Sigolène)





« Tu ne sais plus de quel côté
de la grille est le rêve »

Erin Morgenstern

Numéros d'urgence :

Gendarmerie : 04 77 35 40 56 / 17

Police municipale : 04 77 35 40 13 / 17

Sapeurs-pompiers : 04 77 35 23 79 / 18

SAMU : 15

Appel d'urgence européen : 112

AUREC
SUR
LOIRE

Mairie d'Aurec-sur-Loire

Place du Breuil

Téléphone : 04 77 35 40 13

E-mail : mairie@mairie-aurec.fr

Site internet : www.mairie-aurec.fr

Facebook : Mairie d'Aurec sur Loire

Illiwap : Mairie d'Aurec-sur-Loire (@43110)